



COLLOQUE INTERNATIONAL
CHINE-AFRIQUE CENTRALE

« CICAC 2025 »

RAPPORT FINAL



CICAC 2025
Colloque International Chine-Afrique Centrale



1^{ère} édition du COLLOQUE INTERNATIONAL
CHINE-AFRIQUE CENTRALE « CICAC 2025 »
SEPTEMBRE - 2025



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT



CICAC 2025
Colloque International Chine-Afrique Centrale

Thème :

« La voie à suivre pour concrétiser en
Afrique Centrale les acquis du Forum
sur la Coopération Sino-Africaine
(FOCAC 2024) »

Kinshasa 2025



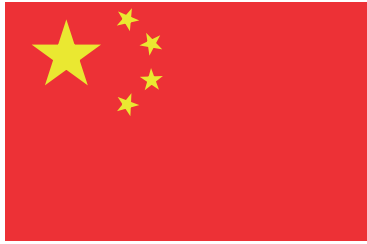
CONSEIL PRÉSIDENTIEL
DE VEILLE STRATÉGIQUE
(CPVS)



CONSEILLER SPÉCIAL
EN CHARGE DES RESSOURCES
EXTÉRIEURES ET SUIVI DES PROJETS



AMBASSADE DE
CHINE EN RDC



CHINE



RDC



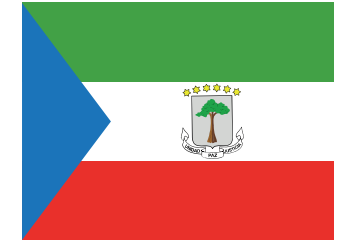
ANGOLA



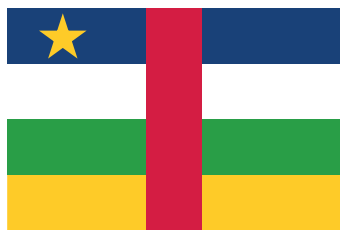
CAMEROUN



GABON



GUINÉE ÉQUATORIA



**RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**



RÉPUBLIQUE DU CONGO



SAO TOMÉ-ET-PRINCIPI



TCHAD

Table des matières

GLOSSAIRE.....	7
REMERCIEMENTS	8
INTRODUCTION	10
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL DE REFERENCE DUNCOLLOQUE	11
INTERNATIONAL CHINE – AFRIQUE CENTRALE	
Section 1 : Elaboration du cahier des charges du Colloque	11
I. Contexte et Justification.....	11
II. Objectifs	13
II.1. Objectif général	13
II.2. Objectifs.....	13
III. Méthodologie	13
III.1. Comité politique et Institutionnel	13
III.2. Secrétariat Technique	14
IV. Participants et Intervenants	15
Section 2 : Déclinaison des sessions	15
Session 1 : Interprétation des six propositions et des dix actions de partenariats lancées par le Président Xi Jinping au Sommet du FOCAC 2024.	16
I.Indications générales	16
II.Objectifs de la session	16
III.Structuration de la session	17
III.1. Brève présentation de l'équipe	17
III.2. Interventions phares	17
Session 2 : Promotion et renforcement de la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique Centrale et la Chine dans le cadre de « l'initiative la Ceinture et la Route »	18
I.Indications générales	18
II.Objectif de la session	18
III.Structuration de la session	18
III.1. Brève présentation de l'équipe	18
III.2. Interventions phares	19
Session 3 : Promotion et renforcement de la coopération dans les domaines de l'industrialisation, de l'agriculture, de l'énergie et du commerce entre l'Afrique Centrale et la Chine	20
I. Indications générales	20
II. Objectifs de la session	20
III. Structuration de la session	21
III.1. Brève présentation de l'équipe	21
III.2. Interventions	21

CHAPITRE II : DEROULEMENT PROPREMENT DIT DU COLLOQUE	23
II.1. Présentation succincte des discours d'ouverture « Keynote introductive »	23
II.2. Déroulement des sessions	26
II.2.1. De la session 1 portant interprétation des six propositions et des dix partenariats lancés par le Président Xi Jinping au Sommet du FOCAC 2024	26
II.2.2. De la session 2 portant sur la promotion et le renforcement de la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique Centrale et la Chine dans le cadre de l'initiative la Ceinture et la Route	34
II.2.3. De la session 3 dédiée à la promotion et au renforcement de la coopération dans les domaines de l'industrialisation, de l'Agriculture, de l'énergie et du commerce entre l'Afrique Centrale et la Chine	37
II.3. De la cérémonie de clôture et conclusions finales	45
AGENDA DU COLLOQUE	50

GLOSSAIRE

BAD	: Banque Africaine de Développement
Bld	: Boulevard
CEEAC	: Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale
CERAPE	: Centre d'Études et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques
CERGIED	: Centre d'Études et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement
CICAC	: Colloque International Chine – Afrique Centrale
CIKD	: Centre Chinois pour les Connaissances Internationales sur le Développement
CODESRIA	: Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
CPVS	: Conseil Présidentiel de Veille Stratégique
CRESP	: Conseiller Spécial en charge des Ressources Extérieures et Suivi des Projets
DG	: Directeur Général
DRC	: Centre de Recherche sur le Développement du Conseil d'État Chinois
FCFA	: Francs de la Communauté Financière Africaine
FERDAC	: Fonds d'Études et de Recherches pour le Développement en Afrique Centrale
FOCAC	: Forum sur la Coopération Sino-Africaine
IDC	: Initiative pour le Développement de la Centrafrique
IDE	: Investissement Direct Étranger
IDSC	: Centre d'Information et d'Aide à la Décision
OIM	: Organisation Internationale de Migration
PND	: Plans Nationaux de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RDC	: République Démocratique du Congo
UA	: Union Africaine
UCC	: Université Catholique du Congo
UNIKIN	: Université de Kinshasa
UPN	: Université Pédagogique national
USD	: Dollar américain
ZES	: Zone Économique Spéciale
ZLECAF	: Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

REMERCIEMENTS

Le Forum sur la Coopération Sino-Africaine, FOCAC 2024, organisé en septembre 2024 par le Président Chinois, Son Excellence Monsieur Xi Jinping, a été sanctionné par la Déclaration de Beijing assortie du Plan d'Actions (2025-2027). Ces engagements articulés autour des six (6) propositions et des dix (10) actions de partenariat, ont constitué pour l'Afrique en général une boussole de la coopération Sino-Africaine.

C'est dans ce contexte qu'il s'est tenu le 18 septembre 2025 à Kinshasa un Colloque International Chine -Afrique Centrale pour en mesurer le degré de mise en œuvre autour du thème : « La voie à suivre pour la concrétisation en Afrique Centrale des acquis du FOCAC 2024 ». Le présent rapport renseigne de manière succincte cette évaluation à travers les présentations des principaux intervenants, les discussions s'en sont suivies et les conclusions qui en ont été tirées. Ce rapport met en exergue les progrès réalisés et les défis à relever, tout en accordant une attention soutenue aux 4 domaines prioritaires développés au cours dudit Colloque, à savoir : l'énergie, les infrastructures (connectivité), l'industrialisation et l'agriculture.

La réussite de la réalisation des activités avant, pendant et après les assises du Colloque International Chine-Afrique centrale, CICAC 2025, est le fruit d'un vrai travail collectif que je me fais le devoir de saluer ici.

Tout d'abord, j'aimerais rendre mes hommages déférents à S.E.M. le Président de la République, **Félix Antoine TSHISEKEDI**, qui a bien voulu placer cet événement sous Son Haut Patronage assorti des appuis multiformes.

Mes salutations les plus cordiales s'adressent à **Monsieur ZHAO BIN** l'Ambassadeur de Chine en RDC, dont l'implication personnelle a non seulement contribué à rendre effective la tenue de ce colloque mais a aussi suscité la présence en ce jour à Kinshasa d'une forte délégation de la République sœur de Chine. Son soutien technique et matériel a été fort

apprécié.

Ma gratitude va également à l'endroit de mon Collègue **Joe DUMBI KABANGU**, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en charge des ressources Extérieures et Suivi des Projets (CRE-SP) et co-organisateur de cet événement international, qui n'a ménagé aucun effort pour présenter les aspects techniques et concrets des engagements de Beijing.

Au sein du secrétariat technique, je salue l'engagement manifeste de tous ses 11 membres actifs. La coordination de celui-ci menée en dualité par le Professeur Floribert NTUNGILA NKAMA et Monsieur Robert MWAMINI MOUSTAFA, tous deux respectivement, Chefs de Cabinet du Conseiller Spécial des RESP et du Coordinateur du CPVS, pour la dextérité dont ils ont fait preuve dans la préparation et le déroulement du CICAC 2025.

Sans une gestion efficace des finances et une planification logistique, l'on ne saurait arriver au résultat satisfaisant de nos assises. A ce titre, je remercie Messieurs Bosco KAPAND ROHANI et MAMBA Désiré pour leur dévouement et la qualité de leur travail.

Je ne peux clore mes propos sans réserver une pensée pour l'ensemble du personnel du CPVS et du Bureau du CRESP impliqué lors du déroulement du Colloque International Chine-Afrique Centrale. Je leur exprime à eux tous toute ma gratitude.





François MUAMBA TSHISHIMBI
Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique,
CPVS *en sigle*

INTRODUCTION

Le jeudi 18 septembre 2025, Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, l'un des 9 pays de l'Afrique-Centrale, a donc abrité la première édition du Colloque International Chine – Afrique Centrale (CICAC 2025). Ces assises, placées sous le Haut Patronage du Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat, Son Excellence **Mon-sieur Félix-Antoine TSHISEKEDI**, ont été co-organisées par le Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS) et le Bureau du Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en charge des Ressources Extérieures et Suivi des Projets (CRE-SP), avec le précieux soutien de l'Ambassade de Chine en République Démocratique du Congo.

Ce rendez-vous de haute portée scientifique, placé sous le thème : « **La voie à suivre pour concrétiser en Afrique Centrale les acquis du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC 2024)** », a réuni des membres du Cabinet du Chef de l'Etat, des responsables des structures techniques de l'Etat, le personnel de l'Ambassade de Chine en RDC, ainsi que les Chercheurs, les Experts dans de très nombreux domaines, les Professeurs d'Université et les responsables des Think Tank, venus des sept (7) Pays de l'Afrique Centrale et de la Chine.

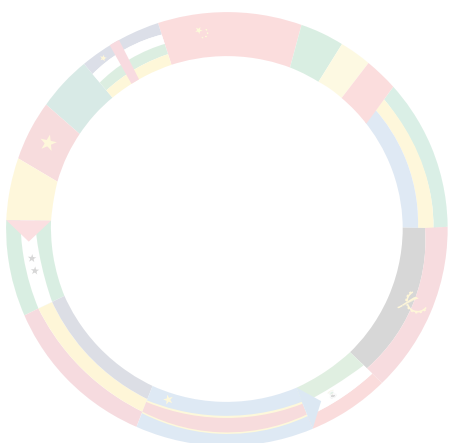
Ces assises internationales s'inscrivaient dans le cadre de la continuité du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC) 2024 et visaient à évaluer les engagements pris lors du Sommet de Beijing dans l'espace de l'Af-



rique Centrale et de proposer des actions pertinentes de nature à consolider et à optimiser la coopération Chine-Afrique Centrale.

C'est dans ce cadre que le présent rapport décrit en deux grands points l'ensemble des activités ayant ponctué la tenue de ce colloque, de sa préparation jusqu'à sa clôture.

La première partie rappelle brièvement le contenu des préparatifs et d'élaboration du cahier des charges, ainsi que les fiches de la structuration des sessions. La seconde, quant à elle, décrit le déroulement proprement dit du colloque, de l'ouverture aux keynotes introductives ainsi que les interventions issues de trois sessions en ce compris de la cérémonie de clôture ayant débouché sur des recommandations pertinentes sous forme d'une communication finale afin de garantir l'efficacité de la mise en œuvre concertée et intégrale des engagements issus du **FOCAC 2024**.



CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL DE REFERENCE DU COLLOQUE INTERNATIONAL CHINE – AFRIQUE CENTRALE

Ce chapitre dégage le cadre conceptuel du CICAC 2025, en présentant les attentes concertées entre parties prenantes, le cheminement des idées ayant conduit à ces assises, ainsi que les idées recherchées et la méthodologie adoptée. Il répond à la préoccupation principale de savoir « pourquoi la tenue du colloque ».

Section 1 : élaboration du cahier des charges du Colloque

Les séances de travail et de cadrage entre les

membres du Secrétariat technique et le personnel de l'Ambassade de la Chine en RDC ont été tenues sous la supervision du Comité politique et Institutionnel.

Ces travaux préparatoires ont conduit à un meilleur encadrement de l'organisation et à une répartition efficace de tâches ayant permis la production du cahier des charges du colloque.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En marge du Sommet de Beijing et de la 9ème Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC), les Chefs d'État et de Gouvernement, les Chefs de délégation de la République populaire de Chine et de 53 États africains, le Président de la Commission de l'Union Africaine (UA) ainsi que les Ministres des Affaires étrangères et des Ministres chargés de la coopération économique se sont réunis du 4 au 6 septembre 2024 en Chine, sous le thème « Travailler

ensemble pour promouvoir la modernisation et construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau ».

A la suite de ce Sommet, le Président chinois Xi Jinping avait annoncé dix actions de partenariat, du reste, réparties comme suit : (i) l'inspiration mutuelle entre civilisations ; (ii) la prospérité du commerce ; (iii) la coopération sur les chaînes industrielles ; (iv) l'interconnexion ; (v) la coopération pour le développement ; (vi) la santé ; (vii) le développement de l'agriculture au bénéfice de la population ; (viii) les échanges humains et culturels ; (ix) le développement vert et (x) la sécurité commune.

Ce Sommet avait enregistré des engagements qui devraient permettre à la Chine et à l'Afrique de jouer au niveau stratégique, un rôle important dans la promotion du bien-être des populations, du maintien de la paix et de la stabilité dans le monde. Ces engagements ont été coulés dans la Déclaration de Beijing adoptée par consensus sur la construction conjointe d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle.



De cette déclaration, il est ressorti plusieurs engagements regroupés en 5 sous-thèmes :

- Construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau ;
- Promouvoir la synergie de la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route » avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies ;
- Fournir un cadre stratégique à l'action commune sino-africaine pour le développement (Initiative pour le développement mondial) ;
- Donner une forte impulsion à l'action commune sino-africaine pour la paix et la sécurité internationales (Initiative pour la sécurité mondiale) ;
- Injecter de la vitalité à l'action commune sino-africaine pour le renforcement du dialogue des cultures et des civilisations (Initiative pour la civilisation mondiale)

Malgré ces avancées, des appels à une coopération équilibrée dans un esprit « gagnant-gagnant » avaient été lancés dont celui du Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, qui réclamait une évolution de la structure des échanges et des investissements plus stables et générateurs d'emplois sur le continent. D'autres défis importants restent également à relever, notamment la mise en place d'une chaîne des valeurs, le transfert des compétences, la suppression des droits de douane, l'endettement...

Dans le prolongement de ce sommet, diverses initiatives ont vu le jour pour fournir un appui stratégique. Il s'agit entre autres (i) du deuxième dialogue des groupes de réflexion du Sud Global qui a eu lieu à Nanjing dans la province de Jiangsu le 14 novembre 2024 en Chine, lequel a conduit au lancement de l'Alliance des groupes de réflexion du Sud global (Global South Think Tanks), ainsi que (ii) du réseau de connaissances Chine-Afrique pour le développement organisé par le Centre chinois pour les connaissances internationales sur le développement (CIKD) et soutenu par le Centre d'information et d'aide à la décision du cabinet égyptien (IDSC), qui s'est tenu le 23 janvier 2025 au Caire, en Égypte.

Ce Réseau constitue la première action de partenariat pour l'inspiration mutuelle entre civilisations sur le lot de 10 actions proposées par le Président chinois Xi Jinping.

Ces initiatives ont eu pour objectif d'établir un cadre d'échanges d'idées et de politiques en-

tre la Chine et les pays africains concernant le développement du Sud Global, et partant, de constituer un fer de lance de la modernisation du Sud Global. C'est dans ce cadre que le Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS), par son Coordonnateur, a pris part à ces deux rencontres internationales et avait confirmé la disponibilité de la RDC à organiser, à Kinshasa, la prochaine édition (2025) du symposium du Réseau de connaissances Chine-Afrique en vue de développer et de pérenniser la coopération sino-africaine sur fond d'égalité, d'amitié sincère et d'avantage mutuel.



II. OBJECTIFS

II.1 Objectif général

Engager des échanges et réflexions approfondis pour traduire les partenariats et orientations stratégiques issus du FOCAC 2024 en actions concrètes structurées de nature à consolider les acquis du forum.



II.2. Objectifs Spécifiques

- Présenter et interpréter les six grandes propositions et les dix actions lancées par le Président Xi Jinping ;
- Evaluer pour l'Afrique Centrale, les acquis du FOCAC en termes de projets et réalisations concrètes de la Chine dans divers domaines dans le sens de matérialiser son engagement de soutenir le développement économique et social de l'Afrique ;
- Evaluer et proposer des mécanismes de promotion et renforcement en rapport avec : (i) la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique Centrale et la Chine dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route » ; et (ii) l'industrialisation, l'énergie, l'agriculture et le commerce afin de maximiser l'impact des engagements aux bénéfices du partenariat sino-africain.

III. MÉTHODOLOGIE

Afin de garantir une coordination efficace et l'atteinte des résultats escomptés, un Comité Stratégique a été mis en place sous la supervision de Leurs Excellences Monsieur le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en charge des Ressources Extérieures et Suivi des Projets (RESP) et Monsieur le Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS) en collaboration avec l'Ambassadeur de la Chine en RDC. Les deux organes ont permis de structurer l'organisation du colloque, à savoir : (i) le Comité politique et institutionnel et, (ii) le Secrétariat Technique.

III.1 Comité politique et Institutionnel

Cet organe est composé de Leurs Excellences Monsieur le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en charge des Ressources Extérieures et Suivi des Projets et Monsieur le Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique en collaboration avec Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Chine en RDC.



III.2. Secrétariat Technique

Conformément à la Décision n°006/CS/RESP-COORDO/CPVS/2025 du 18 Juillet 2025 portant mise en place du Secrétariat Technique et la nomination de ses membres, le Secrétariat Technique est composé de 12 membres, réparti à part égale entre le CPVS et le RESP. En appui avec l'équipe technique de l'ambassade de Chine, il a la charge de produire les différents outils de planification stratégique et opérationnel, tels que les termes de référence, l'agenda du colloque, la feuille de route des activités, la couverture logistique et financière, les supports de communication, les fiches techniques d'orientation et de suivi des sessions, la gestion du répertoire des invités, le communiqué et rapport finals, etc.





IV. PARTICIPANTS ET INTERVENANTS

Le colloque a rassemblé un parterre d'acteurs stratégiques, notamment : (i) **politiques**, les membres du Cabinet du Président de la République, (ii) **techniques**, des représentants des structures techniques de l'Etat concernées par les thématiques traitées et/ou ayant par-

ticipé aux travaux du FOCAC 2024, (iii) **scientifiques**, les représentants des Think Tank, des universités, des centres de recherche et des cabinets d'études ainsi que les écrivains et experts de renommée internationale de l'Afrique Centrale.

Section 2 : Déclinaison des sessions

L'agenda du CICAC 2025 prévoyait 3 sessions différentes et successives introduite par un modérateur général en la personne de **Monsieur Willy KALENGAY**. Chaque session était dédiée à une thématique technique précise, animée par un modérateur, et comprenait des interventions phares, suivies des commentaires des panélistes. Les prises de parole ont été concises et précises, en lien direct avec le sujet de la session. Les lignes qui suivent présenteront les fiches techniques d'orientation de trois sessions ayant servi de cadre de référence pour guider les discussions.



Willy Kalengay est un journaliste et analyste politique congolais, Directeur Général de Géopolis Groupe et fondateur de la Société de Promotion du Numérique (SPN). Il milite pour une presse digne, la transparence et l'usage du numérique au service du développement en RDC.

Session 1 : Interprétation des six propositions et des dix actions de partenariats lancées par le Président Xi Jinping au Sommet du FOCAC 2024.

I. Indications générales

- b. Début et fin : 10h15' à 11h20' (une heure et cinq minutes)
- c. Lieu : Auditorium du Fleuve Congo Hôtel
- d. Public cible : les participants au colloque (officiels, les pays de l'Afrique Centrale, les Think tank, les chercheurs, le personnel de l'ambassade de Chine en RDC, les structures techniques de l'Etat...)

II. Objectifs de la session

- c. Présenter et interpréter les six (6) grandes propositions et les dix (10) actions de partenariat lancées par le Président Xi Jinping ;
- d. Evaluer pour l'Afrique Centrale, les acquis du FOCAC 2024 en termes de projets et de réalisations concrètes de la Chine dans divers domaines dans le sens de matérialiser son engagement de soutenir le développement économique et social de l'Afrique-Centrale.

Cette session était l'occasion, à travers la présentation et l'interprétation de dix (10) actions de partenariat, de susciter dans le chef des participants (Afrique Centrale et Chinois) une meilleure appropriation des engagements pris et une connaissance approfondie des opportunités que cela représente pour l'Afrique Centrale en général et chacun des pays qui la compose en particulier.

Par conséquent, des intérêts africains au-delà des annonces du sommet Sino-Af-

ricain devraient être abordés. Pour cela, il était question d'évaluer brièvement les engagements sous la forme des promesses faites par la Chine, coulées dans la Déclaration de Beijing adoptée par consensus sur la construction conjointe d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique. Ces engagements devraient se traduire en termes de projets d'investissements dans divers secteurs stratégiques.



III. Structuration de la session

III.1 Brève présentation de l'équipe

Le Prof. Floribert NTUNGILA NKAMA, modérateur de cette première

session est un ancien vice-doyen en charge de l'enseignement à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Kinshasa. Actuellement, il est le Chef de Cabinet du Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en charge des Ressources Extérieures et suivi des projets.

Après un rappel du contexte, des attentes et la brève présentation des panélistes, des questions posées par le modérateur avaient pour but de guider, clarifier et susciter des discussions, stimuler l'analyse, engager les intervenants, conduire à la préparation des synthèses et des conclusions en mettant en relief des recommandations pour alimenter le communiqué final.

A cet effet, deux membres du Secrétariat Technique faisaient office de rapporteurs pour appuyer le modérateur. Il s'agit de Monsieur OKENGE Patrick et Madame Enogathe MODJO.



III.2. Interventions phares

Deux interventions phares ont été assurées par deux orateurs durant 30 minutes, à savoir :

- **Monsieur Deng YANTING**, Directeur Adjoint, Division d'Etudes de la paix et la sécurité, Institut des Affaires Etrangères du Peuple Chinois qui présentera et interprétera les six grandes propositions et les dix actions de partenariat lancées par le Président Xi Jinping;
- **Monsieur Joe Dumbi Kabangu**, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en charge des Ressources Extérieures et Suivi des Projets qui présentera une évaluation non exhaustive des engagements ressortis lors du FOCAC 2024 en termes de projets et de réalisations concrètes de la Chine dans divers domaines dans le sens de matérialiser la volonté de soutenir le développement économique et social de l'Afrique.

Après ces deux interventions, une prise de parole de 15 minutes a été accordée à trois invités de l'Afrique Centrale à raison de 5 minutes à chacun pour commenter les sujets développés précédemment et formuler des recommandations pertinentes cadrant avec le sujet de la session. Sur pied de leurs manifestations d'intérêt, trois commentaires ont été retenus, à savoir :

- **Prof. Jean Christophe BOUNGOU BAZIKA**, Economiste, Membre du Comité Scientifique du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODES-RIA)/République du Congo ;
- **Dr. Maoundonodji Gilbert**, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement (CERGIED)/Tchad ;
- **Monsieur Gildo Matias José**, Coordonnateur adjoint de l'Unité Technique de Gestion du Plan National de Formation des Cadres (Casa Civil), et chercheur dans les Think Tank/Angola.

A la clôture des exposés, la parole a été accordée à l'auditoire pour les échanges et débat pendant 20 minutes.



Session 2 : Promotion et renforcement de la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique Centrale et la Chine dans le cadre de « l'initiative la Ceinture et la Route »

I. Indications générales

- a. Début et fin : 11h30' à 12h45' (une heure et quinze minutes)
- b. Lieu : Auditorium du Fleuve Congo Hôtel
- c. Public cible : les participants au colloque (officiels, les pays de l'Afrique Centrale, les Think tank, les chercheurs, le personnel de l'ambassade de Chine en RDC, les structures techniques de l'Etat...)

II. Objectif de la session

- Evaluer et proposer des mécanismes de promotion et de renforcement de la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique Centrale et la Chine dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route ».

L'Initiative « la Ceinture et la Route » dite la nouvelle route de la soie, a été lancée en 2013 par le Président Xi Jinping lors de ses visites officielles au Kazakhstan et en Indonésie. Cette initiative a d'abord été, à l'origine, pensée pour relier l'Asie de l'Est à l'Europe par le biais d'infrastructures. Par la suite, elle a été étendue à l'Afrique et à l'Amérique latine. Son objectif est de reconnecter les pays grâce à des investissements importants dans le développement des infrastructures.

Tout au long de cette session, il a été question de s'interroger sur comment l'Afrique Centrale s'inscrit dans le projet « la Ceinture et la Route ». Quel bilan fait-on de cette initiative en Afrique Centrale ? Quelles sont les retombées potentielles à tirer de cette initiative en termes d'investissements chinois dans les domaines des infrastructures, de l'intégration et de la connectivité, de la coopération scientifique et de l'échange technologique entre l'Afrique Centrale et la Chine dans un contexte géopolitique et économique en lien avec la guerre commerciale et technologique sino-américaine ? Comment les intérêts de l'Afrique Centrale peuvent-ils être protégés et rééquilibrés lors de la signature des contrats ?

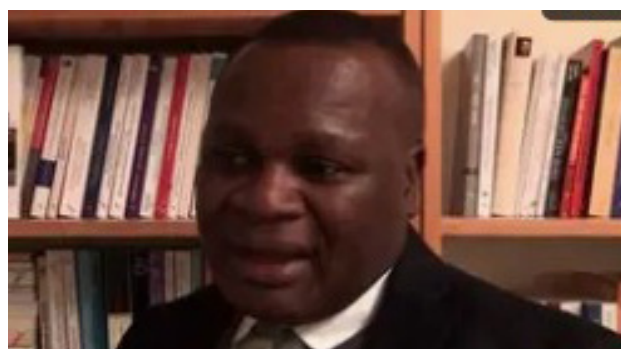
In fine, les panélistes ont formulé des recommandations concrètes, en faveur de notre espace géographique, susceptibles de tirer un maximum de profit de cette initiative géopolitique et économique de la Chine en vue de faire

avancer l'Afrique Centrale sur les questions de développement prioritaires.

III. Structuration de la session

III.1 Brève présentation de l'équipe

Le **Prof. SUMATA Claude**, modérateur de cette session est un Professeur ordinaire d'Economie à l'Université Catholique du Congo (UCC) et à l'Université Pédagogique Nationale (UPN), Doyen honoraire à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'UPN, consultant international pour les organismes des Nations Unies (PNUD, BAD, OIM) et Expert Macroéconomiste International.



Après un rappel du contexte, des attentes et la brève présentation des panélistes, les questions à poser par le modérateur ont guidé et clarifié la discussion, stimulé l'analyse, engagé les intervenants et recentré les discussions, synthétisé et conclu en mettant en relief des recommandations découlant des échanges.

A cet effet, deux membres du Secrétariat Technique faisaient office de rapporteurs pour appuyer le modérateur. Il s'agit de messieurs Ben NDJATE et Bosco KAPAND.

III.2. Interventions phares

Deux interventions phares ont été assurées par deux orateurs durant 30 minutes, à savoir :

- **M. LUO Yuze**, Directeur Général Adjoint du département de recherche sur les relations économiques extérieures, Centre de recherche sur le développement du Conseil des Affaires d'État de Chine (10 minutes) ;
- **M. Patrick LUMUMBA YODI-SHEMBO**, Directeur de l'Agence de Pilotage, de Coordination et de Suivi des Conventions de collaboration signées entre la RDC et les partenaires privés (10 minutes).

Après ces deux interventions, une prise de parole de 15 minutes a été accordée à trois invités de l'Afrique Centrale (5 minutes à chacun) pour commenter les sujets développés précédemment et formuler des recommandations cadrant avec le sujet de la session. Sur pied de leurs manifestations d'intérêt, trois commentaires ont été retenus, à savoir :





- **Prof. Cyrille Aymard Bekono**, Président de Sino-African Confluences/Cameroun;
- **Monsieur Wolf Ulrich Akiana Mferé**, Directeur Pays du Centre d'études et de recherche sur les analyses et politiques économiques (CERAPE)/République du Congo;
- **Prof. Gabriel ZOMO YEBE**, Economiste, Coordonnateur du FERDAC (Fonds d'Etudes et de Recherches pour le Développement en Afrique Centrale) /Gabon.

A la clôture des exposés, la parole a été accordée à l'auditoire pour les échanges et débat pendant 20 minutes.

Session 3 : Promotion et renforcement de la coopération dans les domaines de l'industrialisation, de l'agriculture, de l'énergie et du commerce entre l'Afrique Centrale et la Chine

I. Indications générales

- a. Début et fin : 14h45' à 15h10' (une heure et vingt-cinq minutes)
- b. Lieu : Auditorium du Fleuve Congo Hôtel
- c. Public cible : les participants au colloque (officiels, les pays de l'Afrique Centrale, les Think tank, les chercheurs, le personnel de l'ambassade de Chine en RDC, les structures techniques de l'Etat...)

II. Objectifs de la session

- Evaluer et proposer des mécanismes concrets de coopération mutuellement avantageux pour soutenir le développement économique de l'Afrique Centrale dans les domaines de l'industrialisation, de l'agriculture, de l'énergie, ainsi que du commerce.



Il sied de rappeler que la Chine a conclu un certain nombre d'actes de coopération avec plusieurs pays, se rapportant aux capacités industrielles, à l'agriculture, au commerce ainsi qu'aux ressources énergétiques et aux finances.

S'agissant de l'Industrialisation, la Chine avait signé, en juin 2023, des accords de coopération en matière de capacité industrielle en élargissant la coopération aux industries traditionnelles telles que l'acier, les métaux non ferreux, les matériaux de construction, l'automobile et les machines d'ingénierie. Cette coopération s'est étendue aux industries émergentes telles que l'économie numérique, la 5G et la technologie nucléaire.

Les intervenants ont étayé les opportunités qu'offre l'Afrique centrale dans ces secteurs stratégiques et examiné dans quelle mesure l'expérience de l'industrialisation chinoise pourrait servir d'impulsion nécessaire aux efforts d'industrialisation de l'Afrique Centrale afin que cette dernière cesse de demeurer un éternel fournisseur des matières premières. En outre, ils ont répondu à la question de savoir comment l'expertise chinoise peut-elle effectivement permettre à l'Afrique Centrale de transformer sa production locale en biens de consommation à plus haute valeur ajoutée.

Pour ce qui est de l'agriculture, dans le cadre de la BRI (Belt and Road Initiative), la Chine a signé plus de 100 accords de coopération se rapportant à l'agriculture et à la pêche. Dans ce contexte, plus de 2 000 experts agricoles ont été envoyés dans plus de 70 pays, et introduit plus de 1 500 technologies et cultures agricoles telles que l'herbe Juncao et le riz hybride dans nombre de pays.

Les intervenants ont évalué l'impact réel de ces accords pour l'Afrique Centrale et proposé des pistes de coopération pour renforcer l'autosuffisance alimentaire de l'Afrique Centrale, faciliter l'accès de leurs produits agricoles au marché chinois, créant ainsi des nouveaux débouchés à ses exportations, ainsi que d'adopter des méthodes et des technologies

modernes nécessaires à l'accroissement de la production agricole.

En ce qui concerne le commerce et l'investissement. Il sied de souligner que la valeur des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique a atteint environ 300 milliards de dollars américains en 2024, un montant en hausse de 4,8% par rapport à 2023, selon les données publiées par l'administration générale de la douane chinoise. Les exportations de la Chine vers les pays africains ont augmenté de 3,5% durant l'année écoulée pour s'établir à 178,76 milliards de USD, alors que les importations chinoises en provenance du continent ont totalisé 116,79 milliards de USD, enregistrant ainsi une hausse de 6,9% comparativement à 2023. Ainsi, et en dépit de l'augmentation du volume des échanges commerciaux, force est de constater la persistance du déficit de la balance commerciale du continent africain résultant essentiellement de la hausse de la valeur des importations chinoises de certaines matières premières.

Les panélistes ont recommandé des voies et moyens de nature à rééquilibrer les relations commerciales entre l'Afrique Centrale et la Chine en misant sur des investissements massifs dans la diversification des exportations de l'Afrique Centrale, le renforcement de ses capacités et une meilleure coopération régionale.

III. Structuration de la session

III.1 Brève présentation de l'équipe

Le Prof. Florentin MOKONDA BONZA, modérateur de cette session est un ancien Directeur de Cabinet du Président MOBUTU, Ministre honoraire de l'Agriculture, de l'Economie et de l'Industrie, de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.



Après un rappel du contexte, des attentes et la brève présentation des panélistes, les questions à poser par le modérateur ont guidé et clarifié la discussion, stimulé l'analyse, engagé les intervenants et recentré les discussions, synthétisé et conclu en mettant en relief des recommandations découlant des échanges et qui ont alimenté le communiqué final.

A cet effet, deux membres du Secrétariat Technique faisaient office des rapporteurs pour appuyer le modérateur. Il s'agit de messieurs Robert MOUSTAFA et Herman MBUWA.

III.2. Interventions

Trois interventions phares seront assurées par trois orateurs durant 40 minutes, à savoir :

- **Prof. BYOMBUKA SADIKI Onésime**, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre du Commerce Extérieur de la RDC (15 minutes);
- **Monsieur LIU Jisen**, Secrétaire Général Adjoint de l'Association Chinoise d'histoire de l'Afrique, Superviseur de Master de l'Université des Etudes Etrangères du Guangdong et Représentant de l'Alliance de coopération des Think Tank du Sud Global (15 minutes);
- **Monsieur CHEN Yi**, DG de MMG Kinsevere et Représentant de l'Union des Sociétés Minières Chinoises en RDC qui va présenter le Livre Blanc sur le Développement Communautaire et la Responsabilité Sociétale des Entreprises minières aux capitaux chinois en RDC (10 minutes).

Après ces trois interventions phares et conductrices de la session, une prise de parole de 15 minutes a été accordée à trois invités de l'Afrique Centrale à raison de 5 minutes à chacun pour commenter les sujets développés précédemment et formuler des recommandations pertinentes cadrant avec le sujet de la session. Sur pied de leurs manifestations d'intérêt, il s'agit de trois commentaires suivants :

- **Monsieur François MUAMBA TSHISHIMBI**, Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique et ancien Ministre du Budget/RDC ;
- **Monsieur Jean François SEKOLA**, Directeur Exécutif de l'Initiative pour le Développement de la Centrafrique (IDC)/RCA ;
- **Monsieur Serge MAZANGUE**, Directeur Gérant de NDARA TI A KOTARA/RCA.

Enfin, après ces exposés, la parole sera accordée à l'auditoire pour ouvrir le débat pendant 30 minutes.



CHAPITRE II : DEROULEMENT PROPREMENT DIT DU COLLOQUE

Ce chapitre décrit les échanges des participants en session allant dans le sens d'interpréter les six propositions et dix actions lancées par le Président Xi Jinping lors du FOCAC 2024.

Aussi, ce moment a permis aux différentes parties prenantes de proposer les mécanismes de promotion et de renforcement de la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique Centrale et la Chine dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route », ainsi que dans les secteurs de l'industrialisation, l'énergie, l'agriculture et du commerce afin de maximiser l'impact des engagements aux bénéfices du partenariat sino-africain.

Pour ce faire, le déroulement proprement dit décrira succinctement les discours d'ouverture et de clôture, ainsi que les différentes interventions de trois sessions. Une attention particulière sera portée sur les recommandations formulées, lesquelles ont été traduites sous la forme d'un communiqué final de Kinshasa.

II.1 Présentation succincte des discours d'ouverture « Keynote introductive »

Les travaux du colloque ont débuté à 10h00, après l'intonation des hymnes nationaux de la Chine et de la RDC dans l'auditorium de Fleuve Congo Hôtel, situé dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo.

Ces assises ont connu une forte participation rassemblant près de 150 participants représentant les différentes structures étatiques et non étatiques ayant assisté en personne et une trentaine inscrite en ligne.

Parmi ces 150 participants, il y a lieu de souligner la présence remarquée de 16 invités extérieurs dont 9 invités de l'Afrique Centrale, représentant 6 pays, en sus de la RDC, sur les 9 attendus à ce colloque inter-

national, à savoir : la République du Congo (le Professeur Jean-Christophe BOUNGOU BAZIKA,

Monsieur Ulrich Wolf AKIANA MFERE), la République Centrafricaine (Monsieur Jean François SEKOLA et Monsieur Serge MAZANGUE, le Cameroun (le Professeur Cyrille Aymard BEKONO), le Tchad (Monsieur Simaël MBAIRASSEM et le Professeur Gilbert MAOUNDONODJI), le Gabon (le Professeur Gabriel ZOMO YEBE) et l'Angola (Monsieur GILDO MATIAS José). Faute d'agenda, deux pays n'ont pas malheureusement délégué leurs représentants, à savoir : (i) Guinée Equatoriale et (ii) Sao-Tomé et Principe.

A cela, il convient d'ajouter 7 invités chinois représentant: (i) l'Institut des Affaires Etrangères du Peuple Chinois (Messieurs ZHOU Pingjian, DENG Yanting et ZHANG Xiaolei) ; (ii) l'Alliance de Coopération des Think Tank du Sud Global (Monsieur LIU Jisen) ; (iii) le Centre de recherche sur le développement du Conseil des Affaires d'État de Chine (Messieurs LUO Yuze & LI Weiming) ; et (iv) l'Institut d'études africaines de l'Université Normale du Zhejiang (HU Yang).

Par ailleurs, le début des travaux du Colloque International Chine – Afrique Centrale, CICAC 2025 en sigle, a été caractérisé par une cérémonie officielle appelée « Keynote introductive ». Cette étape est marquée par les discours des deux officiels chinois, Monsieur ZHAO Bin, Ambassadeur de la République Populaire de Chine en RDC et, Monsieur ZHOU Pingjian, Vice-Président de l'Institut des Affaires Etrangères du Peuple Chinois. Pour la partie congolaise, Monsieur François MUAMBA TSHISHIMBI, a prononcé officiellement le discours d'ouverture des travaux.

Le premier à prendre la parole est l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine en RDC. Dans son allocution intitulée « Bâtissons ensemble un "cœur de l'Afrique" dynamique et créant un nouveau pôle de croissance », la réaffirmé l'engagement de la Chine à accompagner l'Afrique Centrale dans sa modernisation à travers des investissements stratégiques. Il a mis en avant des domaines prioritaires tels que les infrastructures, l'énergie, l'agriculture durable et le développement industriel, susceptibles de bâtir conjointement une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique Centrale. Il a invité les Think tanks chinois et africains, à renforcer les échanges et à élargir le consensus, à dissiper le mythe selon lequel "la modernisation rime avec l'occidentalisation" et à approfondir continuellement la compréhension scientifique et l'essence de la modernisation.



Le Chef de la diplomatie chinoise en RDC a rappelé le « rôle d'avocat » des pays de la sous-région sur la scène internationale, porté par la Chine durant plusieurs décennies. Pour lui, la Chine a fourni une aide désintéressée, construit de nombreuses infrastructures emblématiques de grande envergure et formé un grand nombre d'étudiants. La coopération entre la Chine et les pays de la sous-région s'est approfondie dans divers domaines et a donné des résultats fructueux, écrivant des chapitres louables et brillants dans l'histoire des relations sino-africaines.

Il a, en outre, fait mention des relations entre la Chine et les pays de la sous-région hissées au rang de partenariats stratégiques, voire de partenariats stratégiques globaux. Il a souligné par ailleurs que les deux parties ont maintenu des échanges intenses comme membres d'une même famille, consolidant ainsi la confiance mutuelle stratégique et l'amitié tradi-

tionnelle. Il a conclu son propos en rappelant des projets « petits et beaux » réalisés par la Chine en faveur des pays de l'Afrique Centrale tels que le nouveau village rural pilote de SICOMINES en RDC, la technologie Juncao en Centrafrique et l'aide rizicole à la Guinée-Equatoriale. Les projets soutenus par la Chine, tels que les centres de formation professionnelle et technique, ont aidé de nombreux pays de la sous-région à transformer leurs atouts démographiques en énergie de développement.

S'agissant de l'intervention du Vice-Président de l'Institut des Affaires Etrangères du Peuple Chinois, son allocution s'est déclinée en quatre (4) observations dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des résultats du FOCAC.



Premièrement, il a appelé à la solidarité et à la coopération entre les pays du Sud. Face à la situation internationale actuelle, caractérisée par des changements et des turbulences, l'essor collectif des pays du Sud représente la tendance de l'époque et l'avenir de la modernisation mondiale. La Chine et l'Afrique sont toutes deux des membres importants et des forces fidèles du Sud. Tant que les 2,8 milliards de Chinois et d'Africains seront unis par un haut degré de confiance mutuelle, ils accompliront ensemble de nouveaux exploits encore plus grands sur la voie de la modernisation du Sud Global.

Deuxièmement, il a attiré l'attention de l'assistant en conseillant de rester concentré sur le plan d'actions du **FOCAC 2024**. Ce plan d'action tient pleinement compte de ce qui est nécessaire et réalisable pour mettre en œuvre les dix actions de partenariat dans les délais impartis.

Plus important encore, derrière chaque mesure visant à soutenir l'Afrique se trouve l'agence gouvernementale ou l'entité publique chinoise chargée de son élaboration, de son examen et de sa mise en œuvre. Il a encouragé les pays de l'Afrique centrale à se familiariser avec ces mesures et à travailler avec la partie chinoise pour une mise en œuvre rapide et adéquate.

Troisièmement, un environnement favorable facilite l'accès au soutien financier. Le gouvernement chinois prend au sérieux son engagement à fournir un soutien financier de 360 milliards de yuans sur trois ans, de 2025 à 2027, pour mettre en œuvre les actions du partenariat.

Ces ressources financières promises seront utilisées de différentes manières. Pour la ligne de crédit de 210 milliards de yuans et l'aide de 80 milliards de yuans sous diverses formes, l'accès est principalement spécifique à chaque projet et se fait selon le principe du premier arrivé, premier servi. Quant aux 70 milliards de yuans d'investissements en Afrique par des entreprises chinoises, ce sont les considérations et les décisions commerciales qui prévaudront enfin de compte.

Quatrièmement, l'intérêt doit-être placé dans le rôle de passerelle joué par la communauté chinoise en Afrique et la communauté africaine en Chine. Elles sont des acteurs essentiels et des atouts inestimables pour l'amitié et la coopération Sino-Africaine. Leur sagesse et leur force sont indispensables et irremplaçables pour renforcer la compréhension mutuelle et développer la coopération pratique entre la Chine et l'Afrique. Bien traiter les ressortissants africains en Chine sert les intérêts de la Chine. Dans le même temps, les pays africains facilitent l'intégration des Chinois en Afrique.

Pour ce qui est de la partie congolaise, le Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique, CPVS en sigle, a lors de son allocution évoqué les tenants et les aboutissants du CICAC 2025 en insistant sur la mise en œuvre des engagements issus de la déclaration de Beijing et du plan d'actions 2025-2027. Il a appelé l'Afrique Centrale à prendre en main sa propre destinée dans le courant de la coopération sino-africaine et s'est appesanti sur la promotion d'une coopération de haute qualité afin de tirer le maximum des accords sur le partenariat économique de développement commun. Cette coopération devrait permettre l'Afrique Centrale et la Chine à s'unir, à s'aider mutuellement et à parvenir à un développement commun, a-t-il martelé.



Il a en outre émis le vœu d'émergence d'un « nouveau Sud » plus ouvert, plus responsable et plus entreprenant dans un esprit de sauvegarde des intérêts communs. Cette posture exige l'établissement d'un positionnement géopolitique concernant les pays de l'Afrique Centrale, axé sur le dialogue et les partenariats, consistant à cultiver une expertise à même de contribuer aux solutions des défis africains.

Par ailleurs, il a démontré l'exigence pour les pays de l'Afrique Centrale d'organiser davantage une cohorte de chercheurs et scientifiques afin de capitaliser le rapprochement entre la Chine et l'Afrique pour relever les défis du développement et créer une plateforme de maximisation d'opportunités de coopération multilatérale. Il a exhorté, par conséquent, les Think tank de notre espace géographique de s'outiller en administrant de nouvelles politiques et initiatives portées sur le développement, la réforme économique, la réduction de la pauvreté, l'environnement et l'innovation technologique, afin de relever

nos multiples défis nationaux puis régionaux et in fine, d'aider les décideurs politiques à faire des choix stratégiques.

Enfin, il a clos son propos en rappelant la responsabilité historique des pays de l'Afrique centrale d'avancer main dans la main avec ouverture et inclusivité afin de renforcer l'unité et la confiance mutuelle, gage d'une coopération économique vouée à être « Win Win ».

C'est par ces propos que les travaux du Cl-CAC ont été déclarés Ouverts.

II.2. Déroulement des sessions

II.2.1 De la session 1 portant interprétation des six propositions et des dix partenariats lancés par le Président Xi Jinping au Sommet du FOCAC 2024

La première intervention a été assurée par le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat de la RDC, **Monsieur Joe DUMBI KABANGU**, qui a présenté les acquis du Forum sur la Coopération Sino-Africaine, tenu à Beijing en Chine, en septembre 2024, soit une année après l'organisation du présent colloque.



Dans son intervention, il a d'abord fait un aperçu des acquis du FOCAC 2024 sur les plans financier et stratégique.

Sur le plan financier, les acquis se rapportent à : (i) annonce de 50,7 milliards USD en 3 ans pour toute l'Afrique dans différents domaines (énergies renouvelables, l'industrie, les infra-

structures, l'agriculture, etc.). Cette somme est répartie de manière suivante : 29 milliards USD en prêts, 11 milliards USD d'aide, 10 milliards USD en investissements.

Aussi, il a souligné dans son allocution que plus de 130 milliards de yuans, soit 18,3 milliards USD, ont été décaissés en soutien aux pays africains de septembre 2024 à ce jour.

Sur le plan stratégique, ces acquis se rapportent à : (i) l'adoption de la Déclaration finale de Beijing basée sur les 6 axes prioritaires : infrastructures, commerce et investissement, développement vert, santé, éducation et sécurité ainsi que sur les 10 actions de partenariats annoncés ; (ii) la signature des accords-cadres de partenariat économique, des accords et protocoles d'accords, dans les secteurs du commerce extérieur (exportation des produits congolais sans frais de douane), l'énergie, des infrastructures, de transport et de l'agriculture ; (iii) l'organisation du Forum Economique RDC-Chine sur les opportunités d'investissements pour renforcer la coopération bilatérale, en ce qui concerne :

- Les projets bancables, réformateurs et structurants identifiés et présentés;
- Les 8 projets soumis après le forum et éligibles au financement chinois annoncé lors du FOCAC, regroupant les 3 programmes d'interconnexion, de transformation sociale et économique ainsi que de modernisation de la société;
- Les trois (3) projets retenus sur les 8 soumis pour capter les financements chinois : (i) Projet sur la Douane intelligente ; (ii) Projet sur les usines pharmaceutiques modernes ; (iii) Projet de construction et de réhabilitation des cliniques primaires dans les 10 Territoires.

Ces initiatives témoignent de la volonté de la RDC de s'inscrire dans une dynamique de co-construction d'un avenir partagé et de partenariat stratégique avec la Chine.

En outre, dans une approche top down, il a révélé certaines limites du côté africain lors du FOCAC. Parmi elles, l'on peut citer : (i) peu de concertation et entente préalables entre les Etats africains et un déséquilibre devant

conduire au risque de dispersion de financement annoncé sans contribuer aux besoins réels du continent ; (ii) fossé existant entre les besoins locaux exprimés et le coût des projets portés par rapport aux financements chinois accordés ; (iii) absence de cartographie des secteurs face aux difficultés de financement, difficilement adaptable aux réalités locales ; (iv) pas de construction des projets d'intégration régionale et sous-régionale, des projets de croissance ainsi que des projets d'émergence.

Au regard de ces limites sus évoquées, une série de propositions stratégiques a été formulée, notamment : (i) passer d'une logique uniquement de captation à une logique de co-construction stratégique ; (ii) encourager l'intégration économique régionale dans un cadre de concertation préalable entre les pays africains pour présenter des projets communs ; (iii) mieux préparer la participation de l'Afrique Centrale au FOCAC avec des projets alignés sur les priorités nationales et régionales ; (iv) faire du FOCAC un véritable levier de développement durable et inclusif.



(v) mettre en place un nouveau cadre technique et conjoint de concertation pour chaque pays d'Afrique Centrale à l'exemple de la « Task-Force RDC-Chine » pour la définition des priorités par rapport aux besoins réels du continent afin de :

- Former et accompagner les porteurs de projets potentiels sélectionnés répondant aux critères chinois de financement;
- Créer un mécanisme stratégique commun de coordination, d'appropriation et de suivi de financement FOCAC pour garantir un impact réel et un alignement efficace aux projets sélectionnés par les Etats de l'Afrique Centrale.
- Filtrer et structurer les projets à fort impact en harmonie avec le financement issu du FOCAC et les plans nationaux stratégiques de développement ;
- Veiller au respect des engagements communs du FOCAC et suivre les acquis à travers une plateforme technologique moderne pour les traduire en actions concrètes ;
- Favoriser la création d'un fonds national d'amorçage ou de cofinancement qui servirait d'appuyer des projets bancables, structurants et réformateurs aux standards chinois ;

Pour sa part, **Monsieur Deng YANTING** a eu le plaisir de présenter et d'interpréter les six grandes propositions et les dix actions de partenariat lancées par le Président Xi Jinping. Pour lui, la mise en commun des 10 actions et des 6 propositions ont donné lieu aux trois (3) initiatives mondiales à établir le cadre et les bases de la modernisation à la chinoise pour contribuer au développement autonome de l'Afrique.

Ces 3 initiatives sont : (i) l'Initiative mondiale du développement constitue la base matérielle de la coopération sino-africaine ; (ii) l'initiative mondiale de la sécurité est une garantie importante pour renforcer la coopération sino-africaine ; et (iii) l'initiative mondiale de civilisation est la pierre angulaire du développement durable de la coopération sino-africaine.



1 L'initiative mondiale du développement constitue la base matérielle de la coopération sino-africaine

Cette 1ère initiative se base, selon Monsieur Deng YANTING, sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, qui vise à construire une communauté de destin pour le développement mondial, mais également sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des stratégies de développement des pays africains, afin de contribuer à la construction d'une communauté de destin sino-africaine dans une nouvelle ère.

Depuis son lancement, la Chine a soutenu un nombre important de projets de développement en Afrique, créant conjointement des mécanismes de travail efficaces et des plates-formes pour répondre aux politiques de développement, coordonner les ressources de développement et promouvoir des actions communes, dans le cadre de la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, l'industrialisation, le changement climatique et le développement vert, la connectivité à l'ère numérique et le développement des ressources humaines, renforçant le dialogue politique, le partage d'expériences, le renforcement des capacités et la coopération pragmatique.

Ces actions visent à résoudre les problèmes liés au développement de l'Afrique. Elles traduisent les réalisations et l'expérience de la Chine en dividendes et en opportunités de développement à partager avec l'Afrique.

En effet, selon la Banque Africaine de Développement, BAD, il est démontré que l'Afrique compte environ 84 000 km de voies ferrées, principalement concentrées en Afrique du Nord. Plus de la moitié des routes africaines sont des routes non asphaltées et le trafic routier assure 80% du transport de marchandises et 90% du transport de voyageurs. Le taux de pénétration d'internet est bien inférieur à la moyenne mondiale. Ainsi, dans le cadre du FOCAC, les entreprises chinoises ont construit et amélioré plus de 10 000 km de voies ferrées, près de 100 000 km de routes, près de 1 000 ponts jetés et près d'une centaine de ports construits en Afrique. La Chine a, aussi, construit des réseaux d'approvisionnement en électricité et de communication pour plusieurs pays et apporté une contribution importante à la promotion de la connectivité continentale.

L'apport de la Chine se fait aussi remarquer dans le cadre de la sécurité alimentaire. Considérant que 78% de la population africaine n'a pas accès à une alimentation saine et un Africain sur cinq, soit près de 282 millions de personnes, souffre de malnutrition. La Chine, dans le cadre du FOCAC, a annoncé la promotion de l'action de partenariat agricole, la création d'un réseau de coopération Chine-Afrique pour la modernisation de l'agriculture, la construction de 10 centres de démonstration de technologie agricole, afin d'accélérer la modernisation de l'agriculture africaine et de fournir un soutien intellectuel à l'Afrique axé sur la technologie et les talents.



2. L'initiative mondiale de la sécurité est une garantie importante pour renforcer la coopération sino-africaine

En considérant l'insécurité de plus en plus grandissante en Afrique en général, freinant ainsi le développement du continent, la Chine a mis en place le Fonds de coopération sino-africaine pour la paix et la sécurité, car il est impossible de parler de développement sans un environnement pacifique et stable. Il a rappelé que l'instabilité politique et l'escalade des conflits violents pèsent lourdement sur le développement économique des pays africains. A cet effet, il a indiqué que la Chine accorde une grande attention aux questions de sécurité en Afrique et fournit des biens publics dans le domaine de la sécurité en participant à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et en escortant des convois dans le Golfe d'Aden et les eaux somaliennes.

La Chine classe le renforcement de la coopération en matière de sécurité comme un pilier important de la coopération Sino-Africaine pour promouvoir la modernisation et renfor-



er la coopération mutuellement bénéfique. C'est dans ce cadre qu'une aide militaire non remboursable d'un milliard de yuans, soit 140 100 000 USD, a été donnée à la partie africaine pour soutenir la construction des armées nationales africaines. Outre la formation de 6 000 talents militaires pour la partie africaine, l'invitation de 500 jeunes officiers africains à la formation en Chine, la Chine s'efforce aussi de promouvoir l'idée de « développement + paix » en Afrique.

Par ailleurs, fort de son expérience démontrant que le développement est la clé d'or pour résoudre tous les défis sécuritaires, guidée par cette philosophie, la Chine ambitionne de fusionner la coopération sécuritaire avec le développement.



3. L'initiative mondiale de civilisation est la pierre angulaire du développement durable de la coopération sino-africaine

Dans ce point, **Monsieur Deng YANTING** a, tout d'abord, rappelé que la civilisation chinoise et la civilisation africaine sont toutes deux des composantes importantes de la civilisation mondiale. Les échanges dans le cadre de la coopération Sino-Africaine dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie, de la santé, du tourisme, des sports, de la jeunesse, des femmes, des groupes de réflexion, des médias et de la culture, constituent une condition préalable importante à l'enracinement social de la cause de l'amitié Sino-Africaine et à la construction d'une communauté de destin Sino-Africain.



De ce fait, la mise en œuvre de cette initiative exige non seulement que les civilisations chinoises et africaines soient

traitées les unes avec les autres, mais également que la Chine et l'Afrique fassent preuve de leur pouvoir civilisationnel dans la gouvernance mondiale. Au sein de la communauté internationale, la Chine et l'Afrique sont des partenaires importants dans la conduite du changement du système de gouvernance mondiale et de l'ordre international. Dans la situation internationale complexe et changeante d'aujourd'hui, la Chine et l'Afrique promeuvent conjointement le multilatéralisme, se soutiennent mutuellement sur des questions qui touchent leurs intérêts fondamentaux et leurs préoccupations majeures, et défendent les intérêts communs des pays en développement.

En outre, la mise en œuvre de l'initiative mondiale de civilisation passe par les puissantes pratiques de l'action de partenariat d'apprentissage mutuel des civilisations et l'action de partenariat d'échange humain. Pour la première

fois, l'action du Partenariat pour l'apprentissage mutuel des peuples occupe la première place dans le dix actions du partenariat, ce qui témoigne de son importance particulière. Des mesures telles que la création d'une plateforme d'échange d'expériences Sino-Africaines en matière de gouvernance, la création d'un réseau Sino-Africain de connaissances sur le développement et de 25 centres de recherche Sino-africains, proposées lors du FOCAC, faciliteront fortement les échanges et la coopération entre les groupes de réflexion Sino-Africains et renforceront la compréhension mutuelle.

A ce titre, il s'est montré disposé, lui et l'Institut Chine-Afrique, pour travailler à la création de cinq (5) centres de recherches Sino-Africain dans cinq (5) sous-régions du continent, afin de fournir une impulsion aux échanges universitaires et à la coopération académique entre la Chine et l'Afrique pour approfondir l'apprentissage mutuel des civilisations.

Après ces deux (2) exposés phares, 3 commentaires en termes de recommandation consécutive aux interventions précédentes sont venus de représentants des pays de l'Afrique centrale.

Le Professeur Jean-Christophe BOUNGOU BAZIKA, de la République du Congo, a pour sa part rejoint les idées sur les réalisations de la Chine en termes d'infrastructures de base (routes, aéroports, complexes sportifs et édifices publics et privés) dans son pays et en a ressorti la contribution des entreprises chinoises dans la réalisation des investissements. Son commentaire met en évidence les investissements les plus importants qui ont transformé les villes et les voies de communication dans son pays et engendré un processus de modernisation irréversible.



Le total des investissements (2024-2021) dans les infrastructures réalisées et construites par les entreprises chinoises s'élève à 3,7 milliards USD, soit 2035 milliards de FCFA. Au cours de cette période, en moyenne 119,705 milliards de FCFA par an ont été investis dans le secteur des infrastructures. Dans son analyse de ces investissements, l'on observe la part dominante occupée par la construction des routes avec 62,37%, suivie de la construction de complexes sportifs (17,66%) et des aéroports (9,15%). L'accent mis sur la construction des routes s'est avéré positif.

Ces investissements ont engendré d'importants effets induits dans la circulation des personnes et des marchandises, la production et le commerce des biens agricoles dans les zones rendues accessibles par ces nouvelles routes bitumées. Si avant il fallait au moins deux jours, soit 48 heures, par route pour rejoindre Brazzaville et Pointe-Noire, avec la construction de la route nationale n°1, il faut actuellement 6 heures, soit un gain considérable en temps de 32 heures. C'est le cas des départements de la Sangha, la Cuvette, les Plateaux, le Pool, la Bouenza, le Niari et le Kouilou. Dans le même sens, le transport du bois par la route a connu une grande expansion à cause des conditions routières qui se sont améliorées.

Pour sa part, **le Professeur Gilbert MAOUNDONODJI**, du Tchad, s'est appesanti sur quatre (4) des dix (10) actions du partenariat annoncé par le Président Xi Jinping, notamment : la



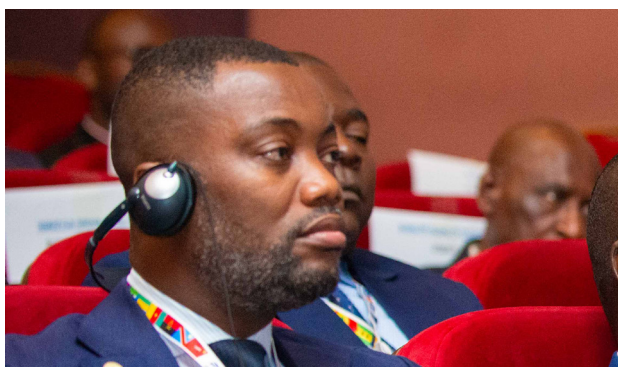
1ère, l'inspiration mutuelle entre civilisations ; la 3ème, la coopération sur les chaînes industrielles ; la 4ème, l'interconnexion, et la 10ème, le développement vert. Pour ce qui est de (i) l'inspiration mutuelle entre civilisations, il se pose la question fondamentale suivante : « quelle inspiration les pays d'Afrique centrale, qui ont subi plus d'un siècle de colonisation ; qui continue à payer la dette coloniale sous diverses formes et à être des pourvoyeurs des matières pour le reste du monde, peuvent-ils avoir de la Chine, civilisation millénaire, qui depuis la Guerre de l'Opium en 1840 a été obligé de signer plus de 700 traités inégaux et payer plusieurs milliards de yuans d'indemnités de guerre ? ». Ce questionnement survient après le constat opéré sur le rapport Sino-Africain qui se traduit par le contenu « bâtir avec l'Afrique une Plate-forme sino-africaine d'échanges d'expériences sur la gouvernance, un réseau Chine-Afrique de connaissances sur le développement et 25 centres d'études sur la Chine et l'Afrique ».

A propos de (ii) la coopération sur les chaînes industrielles, il s'interroge : « dans quelle mesure cette coopération sur les chaînes industrielles intègre-t-elle le transfert de connaissances et de technologie au profit des pays d'Afrique centrale ? » Toutefois, il reconnaît que la modernisation et l'industrialisation sont les piliers de la transformation, de la prospérité et de la puissance de la Chine. A ce titre, la Chine est pionnière mondiale en matière de véhicules électriques, qui utilise les batteries, matières premières critiques dont la plupart des pays d'Afrique centrale, en l'occurrence la RDC, sont richement dotés. Pour concrétiser les acquis du sommet du FOCAC 2024 en Afrique Centrale, les projets doivent tenir compte de cette préoccupation légitime.

Quant à (iii) l'interconnexion, l'auteur s'interroge « dans quelle mesure les projets prévus prennent-ils en compte le désenclavement des pays d'Afrique centrale qui sont dans leur majorité enclavés ? » Bien que l'initiative « la Ceinture et la route » exige un réseau d'interconnexion terrestre et maritime pour le développement coordonné.

Relativement (iv) au développement vert, il souligne que la RDC, pays hôte, a un potentiel hydroélectrique évalué à 100 000 Méga Watt, soit environ 13% du potentiel hydroélectrique mondial. « Peut-on rêver d'un Méga projet INGA, capable de contribuer à la modernisation et l'industrialisation des pays d'Afrique Centrale, sachant que les quelques projets connus sont tournés vers l'Afrique australe ? »

Prenant la parole, **Monsieur Gildo MATIAS José**, de la République d'Angola, note que ces six propositions constituent non seulement une feuille de route pour la Chine, mais aussi une source d'inspiration pour la coopération Sud-Sud. Ils montrent que la modernisation n'est ni exclusive ni singulière, mais qu'elle peut- et doit - être : une voie pour tous, et non pour quelques-uns ; une voie équilibrée et équitable, qui ne nuit pas à la planète ; une voie guidée par l'innovation, qui englobe à la fois la transition numérique et la transition écologique ; une voie fondée sur la paix, qui privilégie le dialogue plutôt que les conflits ; une voie centrée sur les personnes, qui garantit que la croissance économique se traduise par un bien-être réel ; et enfin, une voie de coopération, et non de contrôle ou d'exploitation.



Pour lui, la pertinence du partenariat avec la Chine réside dans le fait qu'il apporte des ressources, des technologies, un savoir-faire et, surtout, le respect de la souveraineté de nos pays et des priorités que nous, Africains, nous sommes fixées. Une vision, aussi brillante soit-elle, perd de sa valeur si elle n'est pas suivie d'actions concrètes. Près d'un an plus

tard, le défi est clair : transformer les engagements en réalité.

Des domaines clés ont déjà été identifiés, parmi lesquels les infrastructures et la connectivité, la croissance industrielle, la sécurité alimentaire, transition énergétique et le développement du capital humain. Il appartient aux pays d'Afrique centrale d'accélérer leur mise en œuvre afin que les avantages se traduisent par des résultats tangibles.

A en croire ses propos, dans le cas de l'Afrique centrale, la mise en œuvre des engagements du FOCAC nécessite une approche stratégique, pratique et coordonnée, respectant les réalités spécifiques de la sous-région. Cette approche devrait inclure :

- *La mise en place de comités nationaux de mise en œuvre du FOCAC, impliquant les institutions clés pour garantir le succès ;*
- *L'alignement sur les Plans Nationaux de Développement (PND) et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;*
- *La Coordination régionale par le biais de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;*
- *Le renforcement de la capacité de négociation de la sous-région et promotion de stratégies communes.*

Il est également essentiel de définir les domaines prioritaires qui serviront de moteurs à la transformation : (i) zones économiques spéciales ; (ii) petites et moyennes entreprises ; (iii) infrastructures de transport et de connectivité ; (iv) énergie et transition verte ; (v) sécurité alimentaire ; (vi) développement du capital humain.

Pour conclure, il recommande aux pays de l'Afrique centrale la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des projets, la viabilité financière, la gestion équilibrée de la dette publique et une plus forte implication du secteur privé.

II.2.2. De la session 2 portant sur la promotion et le renforcement de la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique Centrale et la Chine dans le cadre de l'initiative la Ceinture et la Route

Prenant sa prise de parole, **Monsieur Patrick LUMUMBA YODI-SHEMBO**, a présenté les atouts de la RDC comme un levier du développement de l'Afrique centrale. Il poursuit son allocution en affirmant que le développement de la RDC peut substantiellement impacter tant l'Afrique Centrale que toute l'Afrique et favoriser son intégration par la coopération régionale, au regard de sa position au cœur du continent. A cet effet, il a mentionné malgré le fait de sa position semi-enclavée, la RDC utilise plusieurs corridors régionaux pour son commerce extérieur : (i) Corridors Ouest (Ports de Matadi, Boma, Banana (en construction), Luanda, et Pointe Noire), (ii) Corridors Nord (Ports de Mombasa, Kribi, et Douala), (iii) Corridors Est/Central (Port de Dar-es-Salam), (iv) Corridors Sud (Ports de Lobito, Walvis Bay, Durban, Maputo, Beira, et Nacala).

Cependant, la RDC accuse un déficit criant en matière d'infrastructures de base et d'équipements. Cette situation n'est pas de nature à favoriser l'interconnectivité de ses provinces, gage de toute intégration et coopération régionale recherchée dans le cadre du FOCAC dont le mécanisme de faisabilité demeure l'initiative : la ceinture et la route. En effet, le réseau routier de la RDC, long de 153,209 km, a selon la BAD, besoin de 6,8 à 16 milliards \$/an pour combler son déficit.

Face aux défis liés à un financement public limité et aux besoins croissants en infrastructures modernes et durables, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a opté pour une stratégie de financement des projets de développement basée sur le Partenariat Public Privé (PPP). Pour ce faire, les conventions de collaboration offrent aux investisseurs publics/privés des avantages concurrentiels que voici : (i) présente une passerelle d'opportunités de mobilisation financière pour les opportunités diversifiées faisant intervenir à la fois les partenaires privés et publics ; (ii) facilitations Administratives ; (iii) taille de l'Investissement (au moins

1 milliard \$) ; (iv) création d'une Joint-Venture ; (v) modélisation consensuelle et harmonisée avec les partenaires dans la réalisation des projets de Coopération (Projets miniers et projets d'infrastructures) ; (vi) garantie d'investissement sur les collatéraux (Miniers, hydrocarbures, forêts et eaux) ; (vii) prise en compte des aspects socio-environnementales ; (viii) garantie sur le libre transfert sans restriction aucune des revenus et capitaux conformément à la réglementation de change en vigueur ; (ix) importation des objets de déménagement du personnel employé impliqué dans la réalisation des grands travaux liés à la convention de collaboration et de ses conventions connexes ; (x) engagement de ne recourir à la main d'œuvre étrangère que lorsque les qualifications et compétences ne sont pas disponibles localement.

Pour **Monsieur LUO Yuze**, la Chine et l'Afrique ont obtenu des résultats substantiels dans le cadre de l'initiative « Belt and Road ». Les mécanismes de coopération ont été continuellement améliorés, formant des plateformes et des canaux de collaboration diversifiés. Le commerce bilatéral et les investissements réciproques ont connu une croissance soutenue, avec des parts croissantes dans les économies respectives.

Un grand nombre de projets ont été mis en œuvre avec succès, contribuant au développement économique local et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a recommandé pour ce faire, (i) de renforcer la coopération Sino-Africaine pour dégager tout le potentiel et mettre en œuvre les résultats du sommet du FOCAC, (ii) de renforcer la recherche conjointe afin d'élaborer une liste de projets de coopération clés dans les domaines majeurs, et (iii) de tirer parti de plateformes telles que le FOCAC, les forums d'investissement sino-africains.

Après ces deux (2) exposés phares, 3 commentaires en termes de recommandation consécutive aux engagements pris par la Chine lors du FOCAC 2024 suivant les 4 domaines clés, sont venus de représentants des pays de l'Afrique centrale.

Pour sa part, le Professeur **Cyrille Aymard BE-KONO**, de la République du Cameroun, a rappelé que la proposition du Président Chinois Xi Jinping lors de l'ouverture du FOCAC relative à « porter au niveau stratégique les relations bilatérales entre la Chine et les pays africains ayant des relations diplomatiques avec elle », prouve que les pays africains, pris individuellement, sont loin d'être des partenaires stratégiques de la Chine au même titre que des pays tels que la Russie, la Corée du Nord ou l'Inde, pour ne citer que ceux-là.



Pour lui, ce constat, loin d'être une source de démotivation devrait, au contraire, éveiller la conscience du leadership politique de notre continent. Il est plus que jamais urgent pour l'Afrique d'explorer les voies qui feraient d'elle une force de propositions et moins une force passive de réception des propositions des grandes puissances. Les pays africains, en général, et ceux d'Afrique centrale, en particulier, doivent intégrer le fait qu'une Afrique forte est un atout de coopération pour la Chine. C'est dire qu'une Afrique centrale forte est un avantage stratégique pour la Chine et les dirigeants chinois l'ont déjà intégré.

Il a préconisé deux (2) voies à suivre pour porter la relation entre l'Afrique et la Chine au niveau stratégique, à savoir : (i) la maîtrise des savoirs scientifiques et technologiques, (ii) le développement d'une approche multilatérale dans un cadre sous-régional.

S'agissant de la 1ère voie, il ressort que la première des dix Actions annoncées par le

président Xi Jinping rend compte à quel niveau la maîtrise du savoir devrait être un pilier du partenariat Chine-Afrique. Cette dernière ne peut donc pas prétendre à une position stratégique dans sa relation avec la Chine si elle accorde peu d'intérêt à la maîtrise des savoirs scientifiques et technologiques. C'est la voie à suivre pour la modernisation de la coopération sino-africaine. Dans ce domaine, la Chine a une longueur d'avance très impressionnante et il se crée un déséquilibre des compétences, ce qui ne saurait faciliter la marche vers la modernisation conjointe axée sur le développement pacifique, la coopération mutuellement bénéfique et la prospérité pour tous. Promouvoir les collaborations scientifiques les plus ouvertes possibles entre les pays d'Afrique centrale et les organismes de recherche chinois, tout en encourageant ces échanges entre les pays d'Afrique centrale eux-mêmes devrait être un des axes nouveaux de la modernisation de la coopération scientifique et techniques entre la Chine et notre sous-région.

Concernant la 2ème voie, la quatrième action de partenariat entre la Chine et l'Afrique met en avant l'interconnexion dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative « la ceinture et la route ». La Chine entend mettre en œuvre 30 projets d'interconnexion des infrastructures en Afrique. De ces 30 projets annoncés par la Chine, l'Afrique centrale pourrait-elle tirer son épingle du jeu ? C'est possible si les pays de cette sous-région parlent d'une même voix.

Il charge la RDC, étant à l'initiative du présent colloque, au regard de ses atouts nécessaires d'impulser l'idée de la création d'un cadre de concertation stratégique sous-régionale sur la coopération entre la Chine et l'Afrique centrale.

Ainsi, la voie de notre sous-région résonnerait plus forte si nous mettons sur pied un cadre de concertation stratégique sur la coopération entre la Chine et l'Afrique centrale.

Ce cadre stratégique sous-régional aiderait à l'identification des points d'intérêts communs qui nécessiteraient l'accompagnement de la Chine.

De son côté, **Monsieur Wolf Ulrich AKIANA MFERE**, relève que l'Afrique centrale, de par sa position géographique et son potentiel en



matières premières, est le bénéficiaire privilégié de l'Initiative « la Ceinture et la Route ». Pour ce qui est de l'Afrique centrale, les flux d'investissements chinois sont estimés à plus de 10

milliards \$ entre 2005 et 2023, soit près de 5 % des investissements totaux de la Chine en Afrique subsaharienne.

Les principaux secteurs concernés sont les infrastructures (routes, barrages, chemins de fer), les mines et hydrocarbures, l'agriculture, la foresterie, ainsi que les télécommunications et zones économiques spéciales (ZES).

En considérant l'orientation sectorielle des investissements chinois en Afrique centrale, il a été porté à la connaissance de l'assistance que moins de 15% des investissements chinois en Afrique Centrale vont vers le secteur industriel hors infrastructures. Elle capte près de la moitié des investissements chinois en ASS soit près de 6% entre 2005 et 2023. Les principaux secteurs sont : (i) infrastructures (routes, barrages chemins de fer) : 40% ; (ii) mines et hydrocarbures : 30% ; (iii) agriculture et forêt : 10% ; (iv) télécoms, ZES et autres : 20%.

Dans le même ordre d'idées, il a soulevé les principaux investissements chinois en infrastructures énergétiques (barrages hydroélectriques comme Memve'ele au Cameroun, Imboulou au Congo, Zongo II en RDC) nécessaires à l'industrialisation. La Chine contribue à l'industrialisation de l'Afrique centrale parce qu'elle fournit (i) des volumes d'investissement et de crédit massifs, (ii) des infrastructures énergétiques et de transport à grande échelle nécessaires comme socle industriel, (iii) des zones industrielles et des parcs (ZES)

qui concentrent capacités de production et entreprises, et (iv) des programmes d'appui (financement, formation, équipement) susceptibles de soutenir la montée en gamme productive.

Ainsi, pour clore son commentaire, il a formulé les recommandations suivantes : (i) définir les clauses d'intégration de fournisseurs locaux dans les contrats d'approvisionnement et quotas d'emploi local qualifié ; (ii) mettre en place des centres de formation technique cofinancés (Chine-pays d'Afrique centrale) pour l'apprentissage industriel ; (iii) promouvoir l'appui Public et renforcer les mécanismes de garanties pour les PME locales pour qu'elles deviennent fournisseurs des grands projets chinois ; (iv) suivre des projets (emplois créés, contenu local, transferts technologiques) pour réorienter les investissements chinois vers la transformation.

Quant au **Professeur Gabriel ZOMO YEBE**, du Gabon, en s'inspirant des orientations stratégiques adoptées lors du FOCAC 2024,



a présenté la répartition des IDE chinoises par pays et par secteur d'activité. Cet état des lieux des IDE chinoises dans le monde par montant et par secteur d'activités

a montré qu'aucun pays africain n'est pour le moment parmi les 10 premiers partenaires de la Chine. On y retrouve par contre des pays du continent américain, européen et asiatique, et donc des pays qui veulent pousser à arrêter la coopération Sino-Africaine. Il sied de souligner que malgré le volume d'échanges entre l'Afrique et la Chine, il apparaît que la stratégie de coopération des pays africains ne permet pas de maximiser les effets positifs de cette coopération.

De ce fait, il a dégagé deux (2) conditions et quelques mesures pour renforcer et améliorer la coopération Chine-Afrique centrale, à savoir :

- (i) Dépasser les égoïsmes nationaux pour une synergie de groupe avec des objectifs communs et une confiance restaurée que peut matérialiser un programme économique régional au niveau de la CEEAC ;
- (ii) Une coopération plus flexible, qu'elle ne soit pas un jeu à somme nulle, (le bonheur des uns fait le malheur des autres) base des relations internationales depuis les deux guerres mondiales, mais un jeu à somme positive. C'est le vœu de la jeunesse africaine aujourd'hui, consciente du poids économique réel de l'Afrique, de l'interdépendance des pays et de sa position géostratégique. Le bonheur des européens, des américains, des asiatiques doit faire le bonheur des Africains, a-t-il conclu.

II.2. 3. De la session 3 dédiée à la promotion et au renforcement de la coopération dans les domaines de l'industrialisation, de l'Agriculture, de l'énergie et du commerce entre l'Afrique Centrale et la Chine

Monsieur LIU Jisen a, pour sa part, abordé les 4 domaines clés ci-dessus pour la promotion et le renforcement de la coopération de la manière suivante :



- Il considère la coopération industrielle comme l'un des piliers de la coopération entre la Chine et l'Afrique. Il établit le rapport entre les parties dans une trajectoire de complémentarité. En effet, la Chine possède des technologies avancées, une capacité de production massive et un énorme marché. A l'opposé, l'Afrique a une population jeune, des ressources naturelles abondantes et un énorme dividende démographique, mais elle manque de technologies, de capitaux et de ressources humaines. Pour lui, cette complémentarité naturelle entre la Chine et l'Afrique a injecté un fort élan dans le développement des pays d'Afrique centrale.
- A cet effet, il a encouragé le groupe de construction de Foshan en Chine d'amener 50 à 100 entreprises chinoises à participer à la construction de la nouvelle ville de Kinshasa. Avec l'arrivée des entreprises chinoises, cela apportera de nouvelles catégories industrielles à la RDC,
- comblera les lacunes industrielles, créera davantage d'opportunités d'emplois et générera plus de revenus fiscaux et de devises étrangères pour le pays. Il a enfin exhorté les pays d'Afrique centrale d'informer les thinktank chinois de leurs besoins industriels respectifs. Ils sont prêts à partager les capacités de fabrication de la Chine et à aider la coopération en matière de capacité entre la Chine et les pays d'Afrique centrale.
- S'agissant de la coopération énergétique, il la place comme le moteur du développement et lie le niveau d'industrialisation à la capacité de production de l'électricité. Sans électricité, on ne peut avoir les industries. Les pays africains connaissent des saisons sèches et humides, et leurs ressources hydrauliques sont instables, nécessitant d'autres sources d'énergie pour les compléter. La technologie de production d'énergie solaire photovoltaïque de la Chine est à la pointe mondiale et a la capacité d'aider les pays africains à résoudre le problème des pénuries d'énergie. Elle peut efficacement résoudre le problème des zones rurales non couvertes par le réseau électrique national, rendant l'utilisation de l'énergie plus propre et plus rentable.



- Il considère l'agriculture comme le fondement des moyens de subsistance des populations en Afrique. La Chine aide l'Afrique à améliorer son niveau de modernisation agricole grâce à l'exportation de technologies, à la promotion de normes et à la construction d'une chaîne industrielle complète. Par exemple : dans le domaine du riz hybride, des entreprises du Hunan, en Chine, ont promu des variétés de riz à haut rendement 2 à 3 fois supérieures aux variétés locales, et ont réalisé des opérations localisées tout au long de la chaîne, de l'élevage à la vente.
- En ce qui concerne le Commerce, un pont reliant l'Afrique et la Chine, il a rappelé que la Chine a mis en œuvre une politique de tarif douanier de 100% de réduction sur les produits en provenance de 53 pays africains, ouvrant ainsi un corridor vert pour l'exportation des produits agricoles africains. De janvier à avril 2025, le volume du commerce entre la Province de Hubei et l'Afrique a augmenté de 10,7% par rapport à l'année précédente, avec les automobiles, l'équipement électromécanique et les produits agricoles devenant des sujets brûlants dans le commerce bilatéral.
- De plus, la coordination des politiques dans le cadre du Forum sur la coopération Chine-Afrique, tel que l'Accord sur le Partenariat économique de développement commun, offre des garanties institutionnelles pour la coopération bilatérale. Le commerce électronique est très développé en Chine, et le développement du commerce électronique transfrontalier peut promouvoir la facilitation des échanges entre la Chine et l'Afrique.



Le Professeur Onésime BYOMBUKA a, lors de son intervention, présenté des voies recommandables pour la promotion pragmatique de la coopération Chine-Afrique Centrale dans les 4 domaines clés, suivant les 3 approches ci-après :

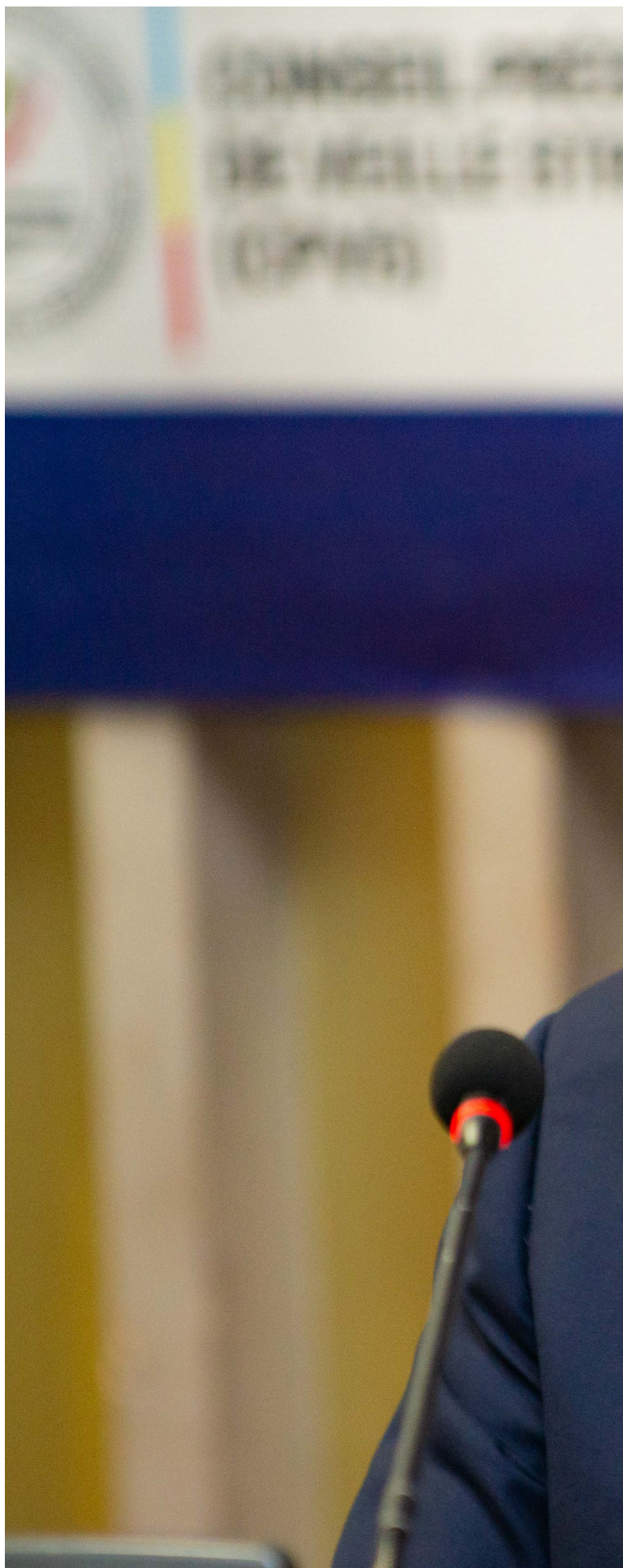


- Que la Chine d'une part encourage, à l'instar de ce qui se vit dans le secteur minier en RDC, l'installation directe des entreprises chinoises et leurs investissements dans les opérations de production et de transformation industrielle, agricole et énergétique dans des pays-cible selon les potentialités à valoriser, et que d'autre part, les pays de l'Afrique Centrale favorisent cette installation et les opérations des entreprises chinoises dans ces secteurs.
- Comme cela se vit dans le secteur minier en RDC, des grandes entreprises chinoises comme Zijin Mining, China Molybdenum Co. Ltd (qui détient une part majoritaire des actions de Tenke Fungurume Mining, une mine importante de cuivre et de cobalt), Sinosteel, et bien d'autres engagent des capitaux importants et des opérations d'exploitation minière d'envergure sur le terrain. Une Union des Entreprises Minières à capitaux chinois est même déjà formée en RDC.
- Dans le domaine de la production agricole, notamment pour les produits de la grande demande chinoise (café, cacao, piment, soja, sésame) des sociétés chinoises peuvent investir dans la production et la transformation locale dans les pays d'Afrique Centrale aux côtés des entreprises nationales, afin d'accroître l'offre exportable de ces produits.
- Cette approche peut être appliquée dans d'autres secteurs comme l'énergie ou les industries manufacturières.
- Privilégier les investissements des entreprises chinoises dans les Zones Economiques Spéciales en Afrique Centrale. Pour ce qui est de la RDC, par exemple, sur base du modèle de la ZES de Maluku, il y a lieu d'avoir des Entreprises chinoises soit comme aménageuses, soit comme entreprises opératrices dans les ZES, pour profiter des avantages spéciaux offerts par la réglementation en vigueur, notamment le Décret no 20/004 du 5 mars 2020 fixant les avantages et facilités à accorder aux Investisseurs opérant dans les Zones Economiques Spéciales en RDC.
- Ces avantages ont une grande valeur incitative, tels que : (i) une exonération totale des impôts sur les revenus locatifs et sur la superficie foncière des propriétés bâties pendant 10 ans, renouvelable une fois, pour les investisseurs aménageurs dans les Zones Economiques Spéciales ; et pendant 5 ans renouvelable une fois pour les Entreprises des Zones Economiques Spéciales ; (ii) une exonération de l'impôt sur le bénéfice pendant 5 ans renouvelable une fois après évaluation.



▪ Du Côté Afrique centrale, il y a lieu d'identifier et d'accompagner, par pays, un pool d'entreprises privées à capacités de production et de commercialisation (exportations) élevées comme partenaires privilégiés de la coopération économique sino-africaine et œuvrer de manière à rapprocher ces acteurs du secteur privé et public dans la préparation et la mise œuvre des projets d'investissements avec les acteurs privés et publics chinois.

En effet, il se remarque que les négociations d'accords et les discussions sur les investissements demeurent dominées par le secteur public et politique : Présidence, Ministères/Gouvernement, Agences de l'Etat avec une faible implication du secteur privé. Il est temps de veiller à une implication plus grande du secteur privé des pays d'Afrique Centrale et au renforcement de ce secteur privé en matière de technologies, de management et d'accès aux capitaux.





Le livre blanc présenté par **Monsieur CHEN Yi** a révélé les informations qui témoignent l'engagement commun, Chine – RDC, envers une croissance inclusive, une exploitation minière responsable et un partenariat durable avec le peuple congolais. Le livre blanc démontre que les entreprises minières chinoises sont devenues une force majeure pour le progrès économique en RDC. Rien qu'en 2024, elles ont payé plus de 2 milliards \$ en taxes, soit environ 22% des revenus du pays, tout en maintenant une main-d'œuvre congolaise à 90% et en offrant plus de 47 000 sessions de formation pour développer les compétences locales.

Sur le développement social et l'impact communautaire, plus de 92 millions \$ ont été alloués à des projets convenus localement. Toutes les entreprises paient les dons obligatoires (DOT) requis par le Code minier. Plus de 200 projets d'infrastructure ont été réalisés, allant des routes et des systèmes d'eau aux écoles, cliniques et connexions électriques, améliorant la vie quotidienne de milliers de familles.

Le livre blanc introduit également une façon puissante de penser à l'impact durable, faisant référence spécifique aux 3 Cadres de Connectivité :

- *Connectivité des infrastructures – les investissements dans les routes, l'eau, l'électricité, l'éducation et la santé constituent la base du développement régional ;*
- *Connectivité institutionnelle – le soutien à la gouvernance locale, aux coopératives et aux PME renforce la résilience et réduit la pauvreté ;*
- *Connectivité entre les personnes – la confiance et la compréhension se développent grâce aux liens communautaires, aux rapports transparents, aux mécanismes de plainte et aux échanges culturels.*

Après ces exposés phares, 3 commentaires en termes de recommandation consécutive aux engagements pris par la Chine lors du FOCAC 2024 suivant les 4 domaines clés, ont été formulés par les représentants des pays de l'Afrique centrale.



Le premier commentaire a été fait **Monsieur François MUAMBA TSHISHIMBI**, de la République Démocratique du Congo, qui a non seulement fait un bref état des lieux des engagements majeurs pris par la partie chinoise dans les 4 domaines précités conformément à la déclaration de Beijing, mais aussi et surtout, a formulé des recommandations pratiques.

Pour ce qui est de l'industrialisation, trois engagements ont été pris, à savoir : (i) du développement de zones industrielles et parcs économiques, (ii) de la promotion de la transformation locale (minerais, bois et agro-industrie) ainsi que (iii) du renforcement des chaînes de valeurs africaines.

Au regard du constat relatif à une faible valeur ajoutée locale et l'insuffisance des transferts technologiques, en dépit des progrès réalisés en termes d'appui aux zones industrielles actives, il recommande ce qui suit :

(i) Investir dans la transformation locale en Afrique Centrale par le soutien à la création d'usines de raffinage et de transformation afin que les pays africains ne restent pas éternellement cantonnés dans leur rôle classique de fournisseur des matières premières

avec pour conséquence de renforcer leur position défavorable dans la division internationale du travail ;

(ii) Assurer le transfert du savoir-faire dont l'appui de la partie chinoise devrait davantage s'orienter au niveau de l'emploi qualifié (formation technique et ingénierie).

S'agissant de l'**Agriculture**, les engagements majeurs pris sont les suivants : (i) la coopération agricole et le transfert technologique ; (ii) la sécurité alimentaire, et (iii) le commerce agricole. Malgré la création de plus de 25 centres de démonstration agricole au Cameroun et en Zambie et d'allègement tarifaire sur certains produits dans le cadre du zéro droit de douane, les recommandations suivantes sont formulées :

(i) Accroître les importations agricoles transformées (chocolat, jus de fruits, huiles locales),

(ii) Appuyer la résilience climatique en finançant les programmes de lutte contre la désertification, la sécheresse et les inondations ;

(iii) Renforcer la recherche agricole conjointe à travers nos universités ;

(iv) Encourager des partenariats public-privé dans l'agro-industrie africaine.



En ce qui concerne l'**Energie**, les principaux engagements ci-après ont été pris : (i) le soutien à la transition énergétique ; (ii) la coopération dans le nucléaire civil à usage pacifique et dans les technologies propres ; (iii) le financement d'infrastructures énergétiques régionales (réseaux électriques interconnectés et corridors énergétiques) ; (iv) l'appui aux politiques africaines de développement bas-carbone et (v) la mise en place des centres de formation sur l'ingénierie énergétique.

Après le constat, les recommandations suivantes ont été formulées :

(i) Alléger la dette liée aux infrastructures énergétiques en privilégiant des dons, subventions et financements dans l'esprit du soutien annoncé de 50 milliards de USD ;

(ii) Accroître l'appui aux énergies renouvelables plutôt que de renforcer la dépendance au pétrole/gaz ;

(iii) Développer le transfert technologique via la construction de fabrication des panneaux solaires, turbines ou batteries en Afrique Centrale.

Enfin, à propos du **Commerce**, les principaux engagements portent sur : (i) l'accès au marché chinois ; (ii) le soutien à la ZLECAF (Zone de Libre- Echange Continentale Africaine) ; (iii) l'équilibre des échanges ; (iv) la promotion du e-commerce et du numérique.

En dépit des progrès notables et encourageants enregistrés en ce qui concerne particulièrement les 100% d'exonérations des produits africains, les recommandations ci-après sont formulées :

(i) Accompagner les pays africains dans leur mise en conformité ;

(ii) Encourager le e-commerce inclusif en aidant les PME africaines à intégrer les grandes plateformes chinoises.

S'en est suivi juste après les commentaires de **Monsieur Jean-François SEKOLA**, centrés sur les problèmes de son pays la République Centrafricaine, et les avancées enregistrées dans les domaines clés sus évoqués.



S'agissant de l'**Energie**, il a évoqué : (i) la construction par la Chine de la première centrale photovoltaïque appelée la centrale solaire de Sakai, désormais opérationnelle, (ii) l'installation de 15MW construite par la filiale de l'entreprise publique China Energy, ce qui a permis à son pays de faire face plus facilement à ses problèmes d'approvisionnement en électricité, et (iii) la signature de l'accord pour la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Boali entre la Centrafrique et la China Gezhouba Group Company.

Dans le domaine **agricole**, six (6) Experts de la Juncao, une technique agricole d'origine chinoise, sont venus à Bangui pour transférer gratuitement aux agriculteurs centrafricains leur technique du Juncao. Il s'agit d'une sorte d'herbacée géante permettant de faire pousser des champignons rapidement. Cette technique a pour objectif de garantir la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté. Grâce à ce savoir-faire chinois, beaucoup d'agriculteurs centrafricains ont cultivé avec succès des champignons de diverses espèces. La technique de Juncao a contribué aussi à la lutte contre la désertification, au développement de l'élevage et même à la production de l'électricité. La République Centrafricaine compte

une diversité de produits agricoles, tels que : le café, coton, cacao, canne à sucre, sésame etc. qui pourraient intéressés des partenaires chinois. La Centrafrique s'efforce de moderniser son agriculture et compte sur l'expérience, le savoir-faire technique et le modèle de l'industrie agroalimentaire de la Chine pour une mise en œuvre efficace.

Pour sa part, **Monsieur Serge MAZANGUE**, de la République Centrafricaine, s'est appesanti sur les domaines clés ci-dessous :

Au plan l'**agriculture**, il a rappelé l'accord signé entre son pays et l'Institut des Sciences Agricoles CHONG QINQ, le 29 mars 2025, portant sur la technologie de plantation de maïs noir. Ce partenariat a permis l'arrivée de trois (3) Experts chinois à Bangui le 07 juillet 2025 pour la mise en œuvre de ce projet.



Au plan de l'**industrialisation**, il a plaidé pour le développement des industries locales et le renforcement de leurs autonomies.

Dans le domaine de **Commerce**, il a rappelé que son pays a un fort potentiel dans l'apiculture et est, l'un des plus grands pays producteurs du miel en Afrique centrale, en quantité et en qualité. Malheureusement, l'activité évolue dans l'informel. D'où, il plaide pour un développement de cette activité afin de profiter de la politique zéro droit de douane aux produits africains accordée par la Chine.

C'est par cette intervention que les travaux en session ont pris fin.



II.3. De la cérémonie de clôture et Conclusions Finales.

La cérémonie de clôture a été marquée par deux temps forts, à savoir : (i) la lecture des recommandations pertinentes issues des trois sessions traduites sous la forme d'un communiqué final ; ainsi que (ii) le discours de clôture fait par Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint du **Chef de l'Etat** de la RDC, en charge des questions économiques et financières en qualité de Représentant Spécial du Chef de l'Etat.

S'agissant des conclusions finales, elles reprennent les sujets développés par les panélistes au cours des sessions et dégagent les recommandations les plus pertinentes formulées par les intervenants, les panélistes et les participants. Elles ont été rendues public et lues par le Directeur de Cabinet du Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique qui a eu la charge de coordonner le Secrétariat Technique. Il ressort de sa lecture ce qui suit :

A. De l'exposé des motifs

1. Nous, représentants des groupes de réflexion, des universités, des centres de recherche, des institutions scientifiques et politiques de la République Populaire de Chine, de la République Démocratique du Congo, de la République d'Angola, de la République du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République du Congo, de la République du Gabon et de la République du Tchad, réunis à Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo, le 18 septembre 2025, dans le cadre du Colloque international Chine-Afrique Centrale, CICAC 2025, placé sous le thème «La voie à suivre pour concrétiser en Afrique Centrale les acquis du Forum sur la Coopération Sino-Africaine 2024», conformément au consensus dégagé entre les dirigeants chinois et africains lors du Sommet de Beijing 2024 du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC) ;
2. Saluons la Déclaration de Beijing sur la construction conjointe d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle et le Plan d'actions de Beijing (2025-2027), adoptés par le Sommet 2024 de Beijing du FOCAC, et sommes tous d'avis que les six propositions sur la modernisation et les dix actions de partenariat annoncées par le Président chinois Xi Jinping constituent un consensus politique entre la Chine
- et l'Afrique qui tracent les plans à suivre pour consolider la coopération sino-africaine durant les prochaines années ;
3. Apprécions particulièrement l'engagement des dirigeants chinois d'accompagner les pays africains dans leur essor social et économique en investissant au mieux dans la formation du capital humain conformément à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et celui de 2030 des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies ;



1. Soutenons fermement la Déclaration sino-africaine de Changsha sur la préservation de la solidarité et de la coopération du Sud global publiée cette année à l'occasion de la Réunion ministérielle des coordinateurs sur la mise en œuvre des mesures de suivi du FOCAC et sommes tous d'avis que le renforcement du Sud global représente le courant de notre temps. Estimons que la construction conjointe d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle revêt une signification importante pour la préservation de la solidarité et de la coopération du Sud global, la poursuite de la prospérité commune ainsi que la sauvegarde du multilatéralisme ;
5. Apprécions l'élévation au niveau stratégique des relations bilatérales entre la Chine et tous les pays africains ayant des relations diplomatiques avec elle et sommes tous d'avis qu'il est important pour la Chine et l'Afrique de continuer à approfondir leur amitié traditionnelle, à renforcer leur confiance stratégique mutuelle, à intensifier les échanges dans divers domaines et à différents niveaux, à renforcer l'inspiration mutuelle en matière de gouvernance d'État et à se soutenir mutuellement dans l'exploration de modèles de modernisation basés sur leurs caractéristiques civilisationnelles respectives et leurs besoins de développement, afin de consolider sans cesse la base politique de leurs efforts conjoints de modernisation ;
6. Demeurons d'avis que la Chine et l'Afrique Centrale doivent (i) promouvoir davantage une coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route », (ii) renforcer la coordination des politiques, l'interconnexion des infrastructures des pays, la facilitation du commerce, la coopération financière et le rapprochement des peuples, (iii) élargir la coopération dans les domaines prioritaires tels que l'industrie, l'agriculture, le commerce, l'énergie, ainsi que (iv) d'approfondir la coopération dans les domaines de la sécurité et la paix en vue d'un développement de qualité de la coopération sino-africaine.
7. Saluons l'engagement de la Chine d'appliquer le traitement de tarif douanier zéro à 100% de catégories de produits exportés vers la Chine par les 53 pays africains ayant avec elle des relations diplomatiques et d'accorder aux pays les moins avancés africains une série de politiques de facilité et de soutien en la matière ;

B. Des recommandations formulées par les Représentants africains

8. En ce qui concerne les dix actions de partenariat, recommandons à la partie chinoise de :
 - Organiser de plus en plus de rencontres préalables d'identification des besoins réels de financement du développement au niveau régional et sous régional à présenter lors des prochaines éditions du FOCAC ;
 - Créer une synergie forte entre les pays de l'Afrique Centrale et la Chine en vue de fructifier la communauté de destin commun par l'unité, la paix, l'écoute, la considération de valeurs et le partage équitable des bénéfices comme gage d'une coopération gagnant-gagnant ;
 - Définir une véritable communauté de chercheurs et scientifiques dans l'espace de l'Afrique Centrale, afin de capitaliser le rapprochement entre la Chine et l'Afrique Centrale, et de créer une plateforme de maximisation d'opportunités de coopération tant bi que multilatérale.

9. S'agissant de l'industrialisation de l'Afrique Centrale, recommandons à la partie chinoise de :

- Privilégier les projets structurants et intégrateurs au bénéfice commun en vue d'interconnecter les Etats dans cette vision d'intégration économique mondiale consistant à bâtir un réseau d'interconnexion terrestre et maritime Chine-Afrique ;
- Continuer à appuyer les zones industrielles actives en Afrique Centrale pour développer les chaînes de valeur africaines et les zones économiques spéciales, en orientant prioritairement les investissements chinois dans la transformation locale en Afrique Centrale par le soutien à la création d'usines de raffinage et de transformation, ainsi que dans le transfert du savoir-faire scientifique et technologique en termes d'appui en faveur de l'emploi qualifié.

10. Pour ce qui est du secteur agricole, recommandons à la partie chinoise de :

- Aider les pays africains d'accroître leurs exportations agricoles transformées (chocolat, jus de fruits, huiles locales) en modernisant leur agriculture ;
- Développer les chaînes agricoles résilientes,
- Renforcer la modernisation en termes de transfert des technologies agricoles notamment dans les cultures améliorées ;
- Appuyer la résilience climatique en finançant les programmes de lutte contre la désertification, la sécheresse et les inondations ;
- Renforcer la recherche agricole conjointe à travers nos universités ;
- Encourager des partenariats public-privé dans l'agro-industrie africaine ;
- Soutenir et appuyer les ONG nationales dans la mise en œuvre des projets structurants.

11. S'agissant du secteur énergétique, recommandons à la partie chinoise de :

- Privilégier la construction des infrastructures énergétiques sous la forme des dons, subventions et financements préférentiels ;
- Accroître l'appui aux énergies renouvelables plutôt que de renforcer la dépendance au pétrole/gaz ;
- Développer le transfert technologique via la construction de fabrication des panneaux solaires, turbines ou batteries en Afrique Centrale.

12. S'agissant du commerce et de l'investissement, recommandons à la partie chinoise de :

- Soutenir la Zone de Libre- Echange Continentale Africaine ;
- Equilibrer les échanges commerciaux ;
- Promouvoir davantage le e-commerce et le numérique.

Décidons de systématiser la tenue de ce colloque scientifique pour en faire une plateforme ou un cadre référentiel stratégique de réflexion et d'analyse des engagements et résultats du FOCAC en y associant non seulement les Think Tank de l'Afrique Centrale, mais et surtout, les décideurs politiques.

C. Des perspectives d'avenir

14. Saluons les efforts inlassables et le travail remarquable accomplis par les organisateurs de ce colloque scientifique de haut-niveau, en l'occurrence le Conseil Présidentiel de Veille Stratégique et le Bureau du Conseiller Spécial en charge des Ressources Extérieures et Suivi des Projets, avec l'appui de l'Ambassade de Chine en RDC. Formulons les vœux de voir la Chine et l'Afrique Centrale continuer de travailler en étroite collaboration pour assurer l'efficacité dans la mise en œuvre concertée et intégrale des engagements issus du FOCAC 2024 et du Colloque International Chine-Afrique Centrale 2025 ;
15. Remercions Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo, d'avoir accueilli ces assises en vue de tracer la voie à suivre pour concrétiser en Afrique centrale les acquis du FOCAC 2024 ;
16. Remercions le Gouvernement et le peuple de la République populaire de Chine représentés par son Ambassade en RDC pour son appui, son implication active et les facilités réservées particulièrement aux représentants venus des pays de l'Afrique Centrale durant ce Colloque International ;
17. Engageons d'atteindre une coopération plus fructueuse au bénéfice de nos peuples respectifs, Chine-Afrique Centrale, en créant des partenariats durables et solides entre nos groupes de réflexion, universités et centres de recherche et saisissons l'opportunité de l'Année Sino-Africaine des échanges humains et culturels en 2026 pour approfondir nos liens.
18. Engageons à appliquer de bonne foi les résolutions issues de ce colloque et de les transmettre aux autorités compétentes pour leur mise en œuvre afin d'améliorer la coopération dans les domaines prioritaires tels que stipulées dans la déclaration de Beijing.





Après la lecture de ces recommandations, le Directeur de Cabinet Adjoint du Chef de l'Etat de la RDC, **Monsieur NYEMBWE MUSONGAIE André**, représentant Son Excellence **Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la RDC et Chef de l'Etat, a officiellement clôturé le Colloque International Chine – Afrique centrale.

S'exprimant au nom du **Chef de l'Etat**, il évoqué la symbolique de la date 18 septembre 2025 ayant fait de Kinshasa, capitale de la RDC, le hub de réflexions très avancées dans la coopération entre l'Afrique Centrale et la Chine. Il a placé les assises de Kinshasa comme un accomplissement des idées progressistes et prophétiques de Franz Fanon qui disait : « l'Afrique a la forme d'un revolver dont la gâchette se trouve au Congo ». Cette description du Congo suffit à prouver l'importance de ce pays au cœur de l'Afrique Centrale bien qu'à ce jour victime de son hospitalité légendaire et de ses innombrables ressources naturelles.

Pour lui, l'adoption consensuelle de ces recommandations, démontre que l'Afrique centrale vient de marquer un tournant décisif dans sa marche vers le renforcement de la coopération avec la Chine dans les domaines de l'Industrie, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Energie et des infrastructures (la Ceinture et la Route). Ainsi, elles cristallisent notre engagement, nos politiques et nos actions dans l'unité et l'entraide mutuelle afin d'assurer une émergence collective du Sud global, dont la Chine et l'Afrique Centrale en sont des membres clés.

Il a par la suite responsabilisé les délégués africains à s'en approprier et à prendre le soin de les transmettre aux autorités com-

pétentes pour une meilleure prise en charge. Adopter un communiqué final de nos réflexions scientifiques est une très bonne chose, mais domestiquer et assurer la mise en œuvre des recommandations qui en découlent, en est une autre, a-t-il insisté en invitant les représentants de l'Afrique Centrale en tant que dépositaires desdites recommandations à s'investir davantage dans le sens de pousser les décideurs politiques, à les traduire en programmes concrets dans nos espaces nationaux respectifs.

A l'instar du Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique, il a renouvelé le vœu de remodeler un « nouveau Sud » plus ouvert, plus responsable et plus entreprenant dans un esprit de sauvegarde des intérêts communs.

Pour finir son allocution, il a félicité les officiels chinois et congolais pour l'organisation du CICAC 2025 et a remercié tous les invités (chercheurs, professeurs d'université, thinktank) venus des pays de l'Afrique centrale et de la Chine, pour leur participation active.

Ainsi, le CICAC 2025 s'est ainsi imposé comme un moment fort de réflexions et d'engagements collectif. Kinshasa, à travers ce rendez-vous de haute-portée, a non seulement consolidé son rôle de locomotive pour l'intégration économique régionale, mais aussi et surtout, a réaffirmé sa place comme plateforme régionale de dialogue stratégique et scientifique entre la Chine et l'Afrique Centrale.

C'est en ces termes qu'il a déclaré clos les travaux de la première édition du Colloque International Chine – Afrique Centrale, CICAC 2025 en sigle.

Agenda

JOUR 1 17 SEPT 2025

Arrivée et installation des délégations étrangères à l'hôtel
1ère visites du Centre Culturel et Artistique de l'Afrique Centrale de Kinshasa

JOUR 2 19 SEPT 2025

Visite du Centre Culturel et Artistique de l'Afrique Centrale de Kinshasa

JOUR J 18 SEPT 2025

Arrivée des participants : 08h30 Heure : 09h00-17h00

Intitulé : « La voie à suivre pour les pays d'Afrique centrale pour concrétiser les acquis du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC)2024 »



Fleuve Congo Hôtel, 119 Boulevard Colonel Tshatshi, Kinshasa

PROGRAMME

Heure	Activité	Bref descriptif
09h00 09h00-09h45	Mise en place terminée et Arrivée des invités Début de la cérémonie (hymnes nationaux)	Protocole
9h45 - 10h15	KEYNOTE INTRODUCTIVE (Photo de famille) Excellence M. ZHAO Bin, Ambassadeur de Chine en RDC Excellence M. ZHOU Pingjian, Vice-Président de l'Institut du Peuple Chinois pour les Affaires Etrangères Excellence M. François MUAMBA Tshishimbi, Coordonnateur du CPVS,	

Heure	Activité	
10h15-11h20	Session 1 : « Interprétation des six propositions et des dix partenariats lancés par le Président Xi Jinping au Sommet du FOCAC 2024 »	
	Modérateur : Prof. Floribert NTUNGILA	
1h05'	- Présenter et interpréter les six grandes propositions et les dix (10) actions de partenariat lancées par le Président Xi Jinping ; - Evaluer pour l'Afrique Centrale, les acquis du FOCAC en termes de projets et réalisations concrètes de la Chine dans divers domaines dans le sens de matérialiser son engagement de soutenir le développement économique et social de l'Afrique.	Prises de parole : M. Deng YANTING, Directeur Adjoint, Division d'Etudes de la paix et la sécurité, Institut des Affaires Etrangères du Peuple Chinois M. Joe Dumbi Kabangu, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en charge des Ressources Extérieures et Suivi des Projets (RDC) - Prof. Jean Christophe BOUNGOU BAZIKA(CODESRIA)/République du Congo - Dr. Maoundonodji Gilbert, (CERGIE-D)/Tchad M. Gildo Matias José, (Casa Civil) Tank/Angola
Echanges et débats		Tous les participants
11h20 - 11h30	PAUSE CAFE ET NETWORKING	
11h30-12h45	Session 2 : « Promotion et renforcement de la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique Centrale et la Chine dans le cadre de l'initiative la Ceinture et la Route »	
	Modérateur : Prof. SUMATA Claude	
1h15'	Evaluer et proposer des mécanismes de promotion et renforcement de la coopération stratégique stable et de qualité entre l'Afrique centrale et la Chine dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route ».	Prises de parole : M. LUO Yuze, Directeur Général Adjoint, Centre de recherche sur le développement du Conseil des Affaires d'État de Chine M. Nicodème NZAU NZAU Directeur Général de l'Agence Congolaise des Grands Travaux « ACGT » - Prof. Cyrille Aymard Bekono M. Wolf Ulrich Akiana Mferé - Prof. Gabriel ZOMO YEBE,
Echanges et débats		Tous les participants
12h45 - 13h45	DEJEUNER ET NETWORKING	
13h45-15h10	Session 3 : « Promotion et renforcement de la coopération dans les domaines de l'industrialisation, de l'Agriculture, de l'énergie et du commerce entre l'Afrique Centrale et la Chine »	
	Modérateur : Prof. Florentin MOKONDA	

1h25

- Evaluer et proposer des mécanismes concrets de coopération mutuellement avantageux pour soutenir le développement économique de l'Afrique Centrale dans les domaines de l'industrialisation, de l'agriculture, de l'énergie, ainsi que du commerce.

Prises de parole :

- M. Adrien BAKUNZI, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre du Commerce Extérieur de la RDC
- M. LIU Jisen, Secrétaire Général Adjoint de l'Association Chinoise d'histoire de l'Afrique,
- M. CHEN Yi, DG de MMG Kinsvere et Représentant de l'Union des Sociétés Minières Chinoises en RDC
- M. François MUAMBA TSHISHIMBI/ RDC
- M. Jean François SEKOLA/RCA
- M. Serge MAZANGUE/ RCA

Echanges et débats

Tous les participants

15h10 - 15h40

PAUSE

15h40 - 16h20

Lecture et Signature du communiqué final par les Représentants de l'Afrique Centrale

16h20-16h50

Mot de clôture du Représentant
Personnel du Chef d'Etat.
Hymnes Nationaux
Photo de famille

17h00

Fin de Cérémonie

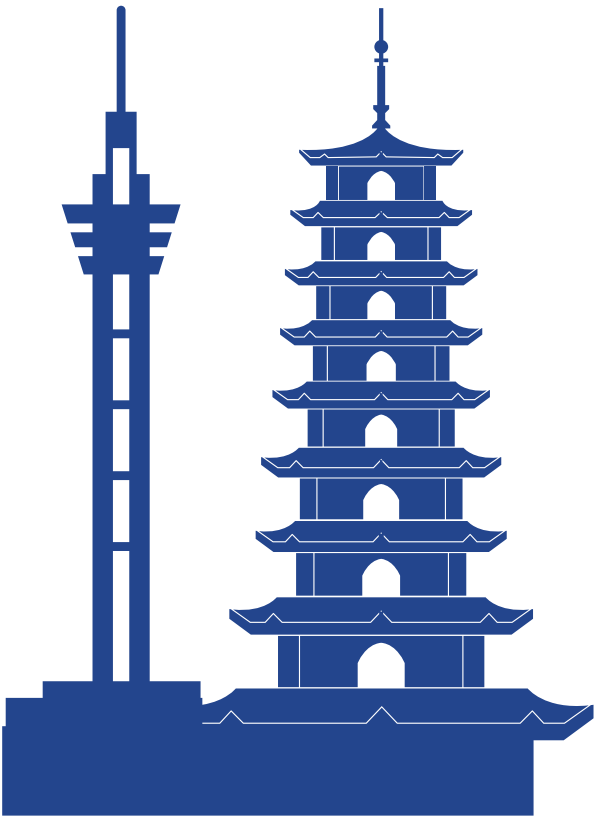




CICAC 2025

Colloque International Chine-Afrique Centrale







**CONSEIL PRÉSIDENTIEL
DE VEILLE STRATÉGIQUE
«CPVS»**

